

TOULON

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

N°01

MAI - JUIN 2026



toulon.fr



SOMMAIRE



MAI - JUIN
2026

4 Sport

Plaine des Sports
du Mourillon

6 Événement

400 ans de la Marine
nationale

8 Finances

Budget primitif 2026

10 Zoom

Interview de Josée Massi

15 Cahier central détachable

Spécial élections municipales
2026

23 Proximité

Jardin des Lices

24 Histoire

Félix Mayol

26 Métropole TPM

28 Tribune de l'opposition

29 Toulon et vous

30 Agenda

OÙ TROUVER **TOULON, LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE** ?

Le magazine est disponible dans plus de 200 points de distribution : mairies, lieux culturels et sportifs, pôle famille, office de tourisme, commerces de proximité.

Il est téléchargeable sur le site toulon.fr

Toulon, le magazine de votre ville / Mai - juin 2026

est la revue d'informations municipales

Directeur de la publication : Josée Massi

Direction communication : Valérie Baudot - Mairie de Toulon / Tél. 04 94 36 89 34 / www.toulon.fr

Rédaction : Sandrine Nacci Guidoni - Bernadette Antonini

Photos Ville : Annabelle Lhuillier-Bonnal - Héroïse Sbernini - Quentin Rigal - Laurent Perrier - Archives municipales

Photos Marine nationale : Jérôme Daulny - Jérôme Guégan

Rédaction TPM : Direction de la Communication

Photos TPM : Olivier Pastor

Conception graphique : Céline Bouttefroy

Mise en page : Studio Shifumi



LE MOT DU MAIRE

BIEN VIVRE TOULON, UNE EXIGENCE QUOTIDIENNE

Le printemps s'installe et accompagne la parution du premier numéro du magazine municipal de ce nouveau mandat. Vous y découvrirez une présentation renouvelée, plus moderne, à l'image de l'élan que nous souhaitons donner à notre action. Lors du premier conseil municipal, je l'ai affirmé et je le redis ici : je m'adresse à tous les citoyens de cette ville. Je suis le maire de tous les Toulonnais et je gouvernerai pour tous, guidée par une seule boussole, l'intérêt général. Chacun doit savoir qu'il trouvera à la mairie une équipe déterminée à écouter et à servir.

« Je m'adresse à tous les citoyens de cette ville »

Ce numéro consacre un dossier détachable de huit pages à la nouvelle équipe municipale installée depuis le 27 mars, avec un trombinoscope, une présentation des compétences de la commune et des pouvoirs du maire. Vous y trouverez également les vingt mesures prioritaires que nous mettrons en œuvre dans les cent premiers jours, dans le cadre d'un budget 2026 sain, permettant de poursuivre et d'amplifier les actions engagées.

Au fil des pages, vous pourrez découvrir le nouvel espace sportif des plages du Mourillon, dont les premiers équipements ont ouvert le 4 avril : foot à 5, pingpong, fitness et beach multisports, soit 6 000 m² dédiés à la pratique libre pour encourager chacun à bouger. Vous retrouverez aussi le nouveau parc des Lices, rouvert en mars : plus de neuf hectares de nature, 390 nouveaux arbres adaptés au climat local, des espaces pour tous les âges et un caniparc. Avec le retour des beaux jours, ces espaces publics offrent à chacun l'occasion de profiter pleinement de l'extérieur et de se réapproprier la ville.

Enfin, ce numéro revient sur le programme des 400 ans de la Marine, célébrés à Toulon, ville résolument tournée vers la mer.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Josée MASSI

Maire de Toulon

Présidente de la Métropole

Toulon Provence Méditerranée

Conseillère départementale du Var



PLAINE DES SPORTS DU MOURILLON, LE PLEIN DE SPORTS

Mise à la disposition des Toulonnais le 4 avril dernier, la Plaine des Sports des plages du Mourillon offre de nombreux équipements modernes et ludiques accessibles à tous et en libre-service. Foot à 5, pickleball, ping-pong, terrain de beach, une aire de pique-nique et bientôt un parcours ninja pour les adolescents, la Ville poursuit son objectif : lutter contre la sédentarité.

Promesse tenue. Fidèle à l'engagement pris lors de la concertation portant sur l'harmonisation des usages sur les plages du Mourillon, Josée Massi, maire de Toulon, a inauguré la Plaine des Sports, ouverte depuis le 4 avril dernier. « *Nous avons continué les aménagements débutés l'an dernier avec notamment la création d'une aire de pique-nique. Tout le monde nous disait qu'il allait y avoir des dégradations, qu'elle ne serait pas utilisée. C'est tout le contraire ! Elle est très prisée tant et si bien que l'on nous a demandé d'en faire une autre juste derrière ces nouveaux équipements sportifs* », a expliqué la première magistrate. Ces nouveaux équipements sportifs, ce sont un terrain de foot à 5, deux terrains de pickleball et de beach (soccer,

volley, rugby), deux tables de ping-pong, de nouveaux modules de glisse pour des riders plus confirmés... et d'ici le mois de juin un parcours ninja sera installé. Ce plateau sera composé d'agès différents tels qu'un cliffhanger, une poutre mouvante, une double poutre ou une double suspension posés sur un sol souple. Ludique et stimulant, ce parcours permet de travailler l'agilité, la force, l'équilibre et l'endurance. Il est adapté aussi bien aux sportifs débutants qu'à ceux plus aguerris.

À peine ouverte et déjà des adeptes

Ces nouveaux aménagements en cours entre les anses du Lido et Mistral viennent confirmer un peu plus la réputation de « Venice

Beach » toulonnaise des plages du Mourillon. Une dénomination que les jeunes du collectif Mourillon Basket avaient donné à ce lieu toulonnais emblématique lors de l'inauguration en novembre 2024 du terrain de basket 3x3. « *Nous avons pris le parti de réaménager cet espace en mettant à la disposition des habitants des équipements sportifs et ludiques actuels, modulables et accessibles à tous* », a indiqué le maire. Exit le terrain de foot en stabilisé, délaissé car plus adapté aux usages sportifs et ludiques actuels. Bonjour les activités modulables ludiques et accessibles à tous. L'espace vacant de 6 000 m² a été optimisé pour diversifier les disciplines sportives en libre-service.

Les beaux jours du printemps et les vacances scolaires ont permis à la Plaine des Sports de trouver ses inconditionnels. Les premiers curieux sont vite devenus fans de cet espace moderne qui permet de découvrir et de partager, entre copains ou en famille, des activités de plein air, entre deux fous rires.

Lutter contre la sédentarité

En implantant ces nouveaux équipements, en proposant ces disciplines en devenir sur le territoire communal, la Ville de Toulon affiche son ambition : amener ses habitants à bouger pour lutter contre la sédentarité, promouvoir une société plus inclusive, éducative, saine et dynamique. Pour y parvenir, la commune a bâti une stratégie qui englobe la cohésion sociale, l'éducation, la santé et le dynamisme économique. La promotion de l'activité physique auprès des plus jeunes mais aussi des seniors est inscrite au Contrat Local de Santé (CLS) signé par Josée Massi en décembre dernier avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), tout comme ses effets positifs sur la santé mentale.

Du sport vue mer

Et quoi de mieux que de se mettre ou remettre au sport dans un site privilégié où la vue sur la rade des Vignettes et l'aménagement paysager permettent de dépasser ses limites. Les abords de la Plaine des Sports ont été entièrement redessinés grâce à une ambiance végétale qui renforce la place de la nature tout en délimitant les différentes activités coexistant sur les plages du Mourillon. 22 nouveaux arbres ainsi 1 150 m² de massifs aux essences adaptées au climat méditerranéen ont été plantés. Ce choix favorise la biodiversité tout en limitant les besoins en eau.

Pensé dès sa conception comme un espace inclusif, le site a été aménagé pour être accessible

à tous les publics. Cheminements adaptés, zones de repos et organisation des équipements permettent une circulation fluide et sécurisée, favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux familles et à l'ensemble des usagers.

L'aire de pique-nique créée au printemps 2025 a été agrandie, proposant aux visiteurs des plages du Mourillon six nouvelles tables en résineux, protégées du soleil par des voiles d'ombrage. Elles offrent ainsi des espaces de détente et de convivialité appréciés des familles, à l'image de celles créées l'an dernier. Sea, sun and sports pour des plages du Mourillon qui confirment ainsi leur réputation de spot toulonnais incontournable...

1,285 MILLION

C'est le montant investi par la commune pour réaménager la Plaine des Sports du Mourillon. L'enveloppe financière comprend à la fois le volet sportif et le volet paysager.



LE PICKLEBALL, ENTRE LE TENNIS ET LE PADEL

Le pickleball est un sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur. 2 ou 4 joueurs se renvoient une balle perforée en plastique au-dessus d'un filet de 91 cm de haut, jusqu'à ce que l'un d'entre eux commette une faute. Le terrain mesure 6,1 m x 13,41 m et les raquettes utilisées sont à face pleine. Ce sport ressemble à la fois au tennis, au tennis de table, au padel et au badminton.





TOULON ET LA MARINE :

400 ANS D'HISTOIRE COMMUNE

En 2026, la Marine nationale voulue par le Cardinal de Richelieu fête ses 400 ans. Très vite, le choix se porte sur Toulon pour y construire l'arsenal royal et transformer ses infrastructures portuaires, alors dédiées au commerce, en un port de guerre. Retour sur 4 siècles d'une histoire croisée où le développement de l'un engendrant la prospérité de l'autre.

Quel aurait été le visage de Toulon si la Marine nationale n'avait pas choisi la capitale du Var pour en faire l'un de ses principaux ports de projection de ses forces armées ? Aurait-elle poursuivi son développement commercial amorcé sous l'Antiquité romaine et conforté au Moyen-âge, malgré les invasions mauresques ou sarrasines, les pillages et les épidémies ? Bien inspiré qui peut le dire... Deux événements marquants et un homme bâtisseur ont redistribué les cartes de l'histoire. Il y a tout d'abord, en 1481, le rattachement de la Provence au Royaume de France. Puis en 1626, l'institutionnalisation de la Marine sous l'impulsion de Richelieu.

Cette année 2026 marque les 400 ans de l'Édit de Saint-Germain. Ce texte instaure une marine d'État, permanente et organisée. Une première dans une France, qui lorsqu'elle devait partir en guerre, devait réquisitionner des navires de commerce et les armer. Une première aussi parce qu'il unifie les marines du Ponant et du Levant. Et pour se doter de cette marine de guerre, il faut construire un arsenal digne de ce nom. Après deux ans de réflexion, le choix se porte sur Toulon.

Les galères royales contre les savons

La réalisation de ce « parc de la marine », achevé en 1635, est conduite par l'ingénieur Bonnefons. Entouré de remparts, il occupe l'angle



nord-ouest de la darse. Malgré ces travaux, le port de guerre reste à Marseille... jusqu'en 1666 et la décision de Colbert d'agrandir ce qui deviendra le plus grand port de guerre du Levant. Le ministre de Louis XIV prévoit la construction de magasins, d'une corderie, d'un fourneau pour fondre canons et boulets. Mais en obtenant ce statut de port de guerre, la ville perd ses savons.

En 1650, Toulon compte 20 savonneries, soit 13 plus que la cité phocéenne. L'industrie prospère grâce à l'huile d'olive produite dans les moulins des alentours. Dans le port, les bateaux repartent les soutes remplies de savons. La décision de Louis XIV (1669) rebat les cartes : la franchise accordée à Marseille sonne comme un coup de poignard pour les Toulonnais dont le commerce reste taxé.

Dans l'esprit du roi, le port varois est militaire : sur les quais, les galères royales remplacent les navires de commerce. Une nouvelle ère peut débuter, caractérisée par le développement de l'arsenal royal, les progrès techniques de la marine passant des coques en bois à celles en métal, l'évolution de la navigation passant des voiles au moteur.

Le plus beau port d'Europe pour Vauban

C'est sous l'impulsion de Vauban que Toulon deviendra un véritable port de guerre. L'ingénieur et architecte militaire va façonner à la fois l'arsenal et la ville. Après un état des lieux du port et des fortifications puis la rédaction de son projet qui vise à créer le « plus beau port d'Europe situé dans la meilleure rade », les travaux peuvent commencer en juin 1679, entre construction des remparts, détournement des fleuves côtiers : le Las et l'Eygoutier. Ils se poursuivent avec l'acquisition de nouveaux terrains pour agrandir le territoire communal, la création d'une deuxième darse, la réalisation de la corderie, des bassins de radoub et l'agrandissement de la fonderie. Le stockage des munitions posant un problème de sécurité, l sera édifié à l'extérieur des murs de la ville sur la presqu'île de Goubran, une poudrerie. Une seconde sera située sur l'île de Milhaud.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'arsenal de Toulon est l'un des plus importants d'Europe, employant plus

de 2 000 hommes, sans compter les bagnards qui constituent une partie de la main-d'œuvre.

Vers des horizons de plus en plus lointains

Toulon retrouve de sa superbe sous le règne de Louis-Philippe, devenant la tête de pont du Corps expéditionnaire. Ses infrastructures peuvent accueillir près de 500 navires de toutes tailles. Entre 1836 et 1868, l'arsenal poursuit en extension, à l'est avec la construction de l'arsenal du Mourillon et à l'ouest avec l'aménagement des darses Castigneanu puis Missiessy. La révolution industrielle s'invite dans ce développement, la vapeur permettant d'élargir l'horizon des grandes expéditions : Indochine, Chine, Madagascar.

Grâce au canal de Suez, Toulon, devient le grand port de guerre de l'Empire. Avec l'achèvement de la grande jetée et de la ceinture des forts en 1881, la petite rade prend la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui.

L'empreinte de la Marine dans la vie de la cité

Constructions des appontements de Milhaud, des grands bassins Vauban, d'une darse pour les sous-marins au Mourillon suivies d'un réaménagement de l'arsenal après le sabordage de la flotte et les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, édification de la nouvelle préfecture maritime... l'arsenal ou base

navale aujourd'hui ne cesse de se réinventer pour correspondre aux missions qui lui sont dévolues. Si longtemps l'agrandissement de la ville a été le corollaire de l'extension de l'arsenal, aujourd'hui ce n'est plus sur la terre ferme mais sur la mer que la base navale s'étend. Pour préparer l'arrivée du Porte-Avions Nouvelle Génération (PA-NG) en 2035, la Marine nationale s'est lancée dans un chantier pharaonique : celui de gagner 15 hectares sur l'eau pour y construire un quai de 400 m, un bassin de radoub de 360 m ainsi que des hangars, des lieux de stockage, des bureaux et un parking.

400 ans après l'ordonnance de Colbert, le choix de faire de Toulon un port de guerre a laissé, laisse et laissera toujours sa trace dans le développement de la vie de la cité. Le quotidien des Toulonnais est marqué par la présence militaire et cette empreinte est protéiforme : urbanistique, économique, démographique, sociologique, culturelle...





UN BUDGET 2026

STRUCTURANT ET SOLIDAIRE

Le budget primitif (BP) 2026 a été adopté lors du dernier conseil municipal de la mandature. Il traduit une gestion rigoureuse. Il est aussi le reflet des priorités d'actions de la majorité : l'éducation, l'enfance, la jeunesse, la culture, le sport, la poursuite de la transformation du centre ancien et la sécurité des Toulonnais et plus largement des visiteurs de la capitale du Var.

Le budget primitif (BP) 2026 a été préparé et voté dans un contexte politique national particulier : celui des économies imposées par le déficit public français et par la volonté affichée du gouvernement de faire passer ce dernier sous la barre des 5% du Produit Intérieur Brut (PIB). Des efforts massifs sont demandés aux administrations locales. Adopté par le conseil municipal, le BP repose sur une gestion rigoureuse. Il préserve les finances saines de la commune tout en lui permettant de maintenir son niveau d'investissement et d'augmenter le soutien aux associations.

À la fois réaliste et ambitieux, il affiche des taux d'imposition locale stables pour la 26^e année consécutive, des taux parmi les plus bas de France, et une maîtrise de la dette publique.

Pour 2026, le budget de la ville de Toulon s'élève à 316,8 millions d'euros : 230 millions d'euros pour la section de fonctionnement, et 86,8 millions d'euros pour la section d'investissement.

Des investissements maintenus

La gestion saine de ses finances permet à la Ville de poursuivre la conduite de ses projets visant à améliorer la qualité de vie des Toulonnais, notamment la construction d'équipements structurants, facteurs d'attractivité et de dynamisme économique et culturel. L'épargne et l'autofinancement préservés permettent de dégager les moyens supplémentaires nécessaires pour investir toujours plus et toujours mieux.



éducative, sociale et culturelle à La Beaucaire ou la restauration de la cathédrale Notre-Dame de la Seds. Des investissements auxquels il faut ajouter la poursuite du programme d'entretien et de rénovation des bâtiments scolaires (végétalisation des cours de récréation, requalification de l'élémentaire Saint-Roch), la rénovation des crèches de la Barre et de Lamalgue, le déploiement du Grand Plan Petite Enfance, la modernisation de centres de loisirs et la création de la Plaine des Sports au Mourillon.

Augmentation de l'aide aux associations

La politique de contrôle des dépenses de fonctionnement se poursuit. Les charges de personnel sont maîtrisées et tiennent compte de la hausse des cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Cette maîtrise de la masse salariale permet d'une part d'axer les dépenses de fonctionnement sur l'éducation, la jeunesse et l'enfance ; et d'autre part, de soutenir la vie associative en lui consacrant une enveloppe en hausse de 8,7%. Ce budget traduit aussi l'ambition de la municipalité

de réduire sa facture énergétique en travaillant sur l'isolation thermique des bâtiments municipaux, en installant des équipements photovoltaïques à l'image de l'ombrière posée dans la cour de récréation de la maternelle Cité de l'Épargne et des pompes à chaleur hybrides (élémentaire Claude Debussy).

La municipalité marque également sa volonté d'assurer une ville agréable et sécurisée en consacrant 1,4 million d'euros à l'extension de son système de vidéoprotection.

La maîtrise des équilibres financiers passe aussi par celle de la dette à laquelle la Ville recourt de manière mesurée, qui se traduit par une excellente capacité de désendettement. Ce ratio, indicateur de solvabilité, est plus de trois fois et demi inférieur à la moyenne des villes de même strate. Quant à la dette par Toulonnais, elle ne s'élève qu'à 279 € quand le montant moyen des villes de même strate est de 1 141 € par habitant.

Pour 2026, les investissements se montent à 62 millions d'euros. Ces crédits intègrent notamment le projet de réfection globale de la base nautique du Mourillon (anse Tabarly), la poursuite de la réhabilitation du cœur de ville autour de l'îlot Courdouan ou de l'implantation d'un hôtel dans l'ancien palais épiscopal, la construction de la médiathèque François Trucy implantée en plein cœur de Saint-Jean-du-Var, rue Marnata, la création du nouveau pôle à vocation

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2026



62 millions d'euros

de dépenses d'équipement pour les Toulonnais



10,7 millions d'euros

de capacité d'autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses de la section fonctionnement)



1 154 euros

de dépenses de fonctionnement par habitant



279 euros

d'endettement par habitant



2^e ville de France

la moins endettée des communes de sa strate démographique

DES TAUX D'IMPOSITION GELÉS DEPUIS 26 ANS



29,97 %

pour la taxe sur le foncier non bâti



39,39 %

pour la taxe sur le foncier bâti

JOSÉE MASSI

« JE VEUX IMPLIQUER LES TOULONNAIS
DANS LA VIE DE LA CITÉ »

Première femme à diriger Toulon, Josée Massi a été réélue le 22 mars dernier avec une liste profondément remaniée et issue de la société civile. Elle revient sur les grands axes de sa campagne et détaille les actions qui vont marquer les 100 premiers jours de son mandat. Rencontre.





municipal

TOULON
VILLE DE TOULON

HARBI

Mme DE RINQUESEN

Mme DEFIANAS

Cent jours. C'est le cap fixé par le maire de Toulon, Josée Massi, à son équipe pour lancer cette nouvelle mandature placée sous le signe de la sécurité, la proximité et l'attractivité. La première magistrate a choisi d'utiliser cette période pour impliquer davantage les Toulonnais dans le quotidien de leur commune.

Le 22 mars, les Toulonnais ont choisi votre liste pour administrer la ville. Le conseil municipal est installé depuis le 27 mars. Quelle est votre feuille de route pour les 100 jours à venir ?

J. M. : « La feuille de route de ces 100 premiers jours repose sur deux des trois axes que nous avons développés pendant la campagne électorale, à savoir la sécurité, la proximité et l'attractivité pour laquelle il faut davantage de temps. Au niveau de la sécurité, nous allons renforcer la présence

de la police municipale dans les quartiers et poursuivre le recrutement de nouveaux agents au rythme de 10 par an. Cette sécurité comportera aussi un volet environnemental avec un focus mis sur la prévention des inondations ».

Et quelles seront les premières mesures ayant trait à la proximité ?

J. M. : « En matière de proximité, notre objectif est de faciliter le dialogue entre la population et les services municipaux, notamment via l'application « Toulon & vous » ainsi qu'un accompagnement des associations sportives et culturelles dans leurs demandes de subventions. J'ai rencontré de nombreuses associations qui ont des difficultés pour remplir ces dossiers : dans chaque direction, il y aura une personne ressource pour les aider. Mais la proximité, c'est aussi l'amélioration de la

voirie, les relations avec les Comités d'Intérêt Locaux (CIL), la jeunesse, la place de l'animal dans la ville, le lancement d'une concertation sur les marchés qui sont aujourd'hui fréquentés de façon différente ou la réappropriation des quartiers avec par exemple la création d'un centre social à La Beaucaire sur le modèle de la Maison des Services Publics (MSP) de Sainte-Musse... »

« Nous allons renforcer la présence de la police municipale dans les quartiers »

Pouvez-vous en dire plus sur la démarche « Toulon & vous » ?

J. M. : « L'objectif est d'impliquer davantage la population dans la vie de la cité. Cette démarche prendra la forme d'une application dont le développement nécessite un certain temps. En attendant qu'elle soit lancée, les Toulonnais pourront contacter les élus via des adresses mail génériques ».

Entretien de la voirie, bandes cyclables, stationnement... Ce sont des sujets qui touchent le quotidien des Toulonnais. Quelles améliorations allez-vous y apporter ?

J. M. : « Ces problématiques de voirie sont en lien avec la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) puisqu'elle en a la compétence.

Pour la rénovation des routes, nous allons travailler encore plus avec les CIL : ils ont la connaissance des quartiers. À ce propos, je vais les réunir à raison d'une fois par trimestre.

En matière de pistes cyclables, nous axerons notre réflexion sur la continuité. Il faut arrêter avec



les petits bouts. J'ai souvent dit que tant que je ne peux pas répondre « oui » à la question « est-ce que nos enfants peuvent aller à l'école en vélo ? », c'est que nous n'aurons pas fait notre boulot. Durant ces 100 jours, nous allons porter notre attention sur les pistes cyclables de l'avenue de la République et du boulevard Tessé qui traversera le jardin des Lices.

Sur ce 1^{er} trimestre du mandat, nous allons aussi réfléchir sur une harmonisation de la gratuité dans les parkings souterrains qui est actuellement complexe pour les usagers ».

Vous déclarez souvent que l'avenir mesure moins d'un mètre. Qu'en sera-t-il de la jeunesse ?

J. M. : « Nous allons améliorer les centres de loisirs, harmoniser leurs horaires d'ouverture avec ceux des crèches. Ils seront désormais ouverts de 7h30 à 18 heures. Nous allons aussi instituer un conseil municipal des enfants avec des élèves scolarisés en CM1 ou en CM2. Le premier aura lieu vraisemblablement en janvier 2027, le temps de se mettre en place avec la communauté éducative entre septembre et décembre 2026 ».

La thématique de la santé a aussi été au cœur de votre campagne...

J. M. : « Effectivement. Nous allons créer rapidement deux nouvelles maisons de santé, l'une à Claret et l'autre au Pont-du-Las pour laquelle nous avons déjà préempté des locaux sur la place Martin-Bidouré. Nous en installerons vraisemblablement une à La Beaucaire dans les anciens bâtiments de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) acquis par la Ville l'an dernier. Mon objectif est qu'à terme, nous ayons des maisons de santé dans quasiment tous les quartiers. Nous allons aussi travailler sur la gratuité de stationnement pour les professionnels de santé

en exercice avec la mise en place d'un macaron afin qu'ils se garent sur les aires de livraison par exemple... »

Nous venons de voir les grands points concernant la sécurité et la proximité. Pouvez-vous détailler ce que vous comptez faire en matière d'attractivité ?

J. M. : « L'attractivité ne figure pas dans la liste des 100 jours parce qu'il faut prendre le temps de se donner les moyens de ses ambitions. Il me tient à cœur de développer le tourisme d'affaires. Pour cela, il faut un Palais des Congrès digne de ce nom, ce qui ne veut pas dire que nous n'allons pas travailler avec le Palais Neptune. Ce nouvel équipement sera situé sur le littoral allant de Mayol à Pipady. Nous allons relancer ce projet qui sera modifié par rapport à sa version originale ; il comportera aussi un musée de la mer ».

« Il s'agit d'incarner un état d'esprit fondé sur l'humilité, la rigueur et le travail »

Précédemment, vous avez évoqué la place de l'animal dans ville...

J. M. : « Nous allons créer avant le mois de juillet une cani-plage à la Tour Royale. Les travaux à faire sont relativement simples : clôturer et mettre un point d'eau pour faire boire les chiens. Elle permettra d'accueillir des animaux de toute taille et d'anticiper la suppression de celle de l'anse Tabarly qui disparaîtra avec la réalisation de la future base nautique. Comme au Mourillon, il y a un parking pour se garer ».

En matière de projets structurants, comment souhaitez-vous transformer Toulon ?

J. M. : « Je souhaiterais que l'on travaille à la rénovation urbaine des quartiers du Pont-du-Las et de Saint-Jean-du-Var comme nous l'avons fait pour le centre ancien via des concessions de façon à maîtriser le foncier. Concernant le centre-ville, nous allons finir la dernière tranche de sa requalification ; elle portera sur l'îlot Courdouan. Le secteur concerné s'étend du cours Lafayette jusqu'à la porte d'Italie qui sera le pivot du projet culturel porté par la municipalité. J'entends créer sur ce site une Fabrique culturelle qui regroupera à la fois des ateliers de fabrication pour les professionnels de l'audiovisuel ou du spectacle vivant et un incubateur. Avec mon équipe, nous allons aussi poursuivre les projets initiés sous l'ancienne mandature telles que la création de la médiathèque François Trucy à Saint-Jean-du-Var, la base nautique au Mourillon et la rénovation des écoles avec la végétalisation des cours de récréation ».

La plupart des élus, issus de la société civile, exercent pour la première fois une fonction élective. Que comptez-vous mettre en place pour les accompagner dans cette nouvelle charge ?

J. M. : « Nous avons la chance d'avoir un premier adjoint dont la délégation est justement d'accompagner les élus et de préparer avec chacun d'entre eux une feuille de route. Ils seront également accompagnés par Geneviève Levy. Nous allons nous inspirer de ce proverbe africain : le vieux sage a dit : l'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route. Ils sont jeunes, ils représentent l'avenir. Il revient à ceux qui ont déjà expérimenté ce qu'est un mandat local de les guider ».

Pouvez-vous détailler la fameuse « méthode Massi » qu'avec votre équipe vous allez appliquer pour mener à bien votre programme ?

J. M. : « Elle se résume en trois mots : écouter, concerter, décider et en une phrase : ne promettre que ce que l'on peut tenir. Plus qu'une méthode, il s'agit d'incarner un état d'esprit fondé sur l'humilité, la rigueur, le travail et le travail sur le terrain ».

« J'espère que mon parcours pourra inspirer les jeunes filles. Il n'est pas interdit de rêver haut »

Comment comptez-vous travailler avec l'opposition ?

J. M. : « Les conseillers municipaux d'opposition seront intégrés dans toutes les commissions et je souhaite que nos échanges soient constructifs. Nous leur avons mis à disposition des moyens, des locaux et un collaborateur de cabinet. Je refuse d'être dans l'affrontement permanent. Nous sommes là pour débattre et non pas pour se battre. Je souhaiterais aussi que nos échanges restent focalisés sur les sujets locaux et non nationaux, malgré les nombreuses élections programmées ces trois prochaines années ».

Quelle empreinte forte souhaiteriez-vous laisser pour Toulon ?

J. M. : « Je souhaite que Toulon soit une ville apaisée où tout le monde se sent bien. J'aimerais que les Toulonnais disent de moi : « elle a fait le job ! » C'est vrai que je suis un OVNI dans ce monde politique. La seule chose qui m'intéresse et qui était d'ailleurs mon slogan de campagne, c'est Toulon. Toulon est réellement et sincèrement mon parti ».

Raimu a déclaré : « Toulon était la plus belle ville du monde, non pas parce qu'elle est la plus belle mais parce que c'est la mienne ». Et vous, que diriez-vous de Toulon ?

J. M. : « Je pourrais dire comme Raimu que Toulon est la plus belle ville du monde parce que c'est la mienne, parce que j'y suis attachée, parce que j'y ai grandi, parce que j'y ai travaillé... et parce qu'elle m'a donné la chance de devenir son maire. Ce que je n'aurais jamais imaginé. Il m'est arrivé quelque chose d'extraordinaire. J'espère que mon parcours pourra inspirer les jeunes filles. Il n'est pas interdit de rêver haut ».

QUI SUIS-JE ?



Si j'étais **un livre**,
je serais *Le petit Prince*

Si j'étais **un film**,



je serais *Out of Africa*



Si j'étais **une saison**,
je serais *le printemps*

Si j'étais **une devise** :



ma mère disait :

« *la vie est un combat mais tu gagneras toujours* »



Si j'étais **un animal**,
je serais *un chat*

Si j'étais **une chanson**,

je serais *Envole-moi* de Jean-Jacques Goldman



Si j'étais **un adverbe de temps**,
je dirais « *longtemps* »

Si j'étais **une émotion** :

« *je suis très émotive. Je m'endurcis un peu, mais...* »



Si j'étais **une invention du 20^e siècle**,
je serais *une machine à laver*.



« *Ma mère a eu 6 enfants et n'a jamais eu de machine à laver. C'est une belle invention* ».



JOSÉE MASSI,

UN DESTIN TOULONNAIS

Le 27 mars dernier, les conseillers municipaux ont officiellement élu Josée Massi maire de Toulon. La première magistrate a reçu son écharpe tricolore des mains de Geneviève Levy. Portrait d'une femme qui a pour valeurs cardinales la transmission et le social.



« **E**n m'élisant maire de Toulon, le conseil municipal me confie une des plus belles responsabilités, mais aussi une des plus exigeantes. Je mesure l'étendue de la mission qui m'est confiée. Je la reçois avec humilité et avec responsabilité ». Tels sont les premiers mots de Josée Massi, l'écharpe tricolore tout juste revêtue. Après avoir été choisie par ses pairs en 2023, la première magistrate est sortie victorieuse des urnes le 22 mars dernier, à l'issue du duel, qui l'opposait à Laure Lavalette. Cette victoire, c'est celle d'une liste issue de la société civile, c'est celle d'un style reposant sur la proximité et le pragmatisme... et d'une femme « ordinaire à qui il est arrivé quelque chose d'extraordinaire ». Mais qui est réellement Josée Massi dont le parcours porte l'empreinte du social ?

Née à Lyon le 6 janvier 1951, c'est à l'âge de 6 mois que la future élue toulonnaise débarque sur les bords de la rade. Entourée de ses cinq frères et sœurs et de parents attentifs à la réussite de leurs enfants. « Maman nous disait de croire en nous ». C'est dans ce cadre familial aimant que la petite fille puis la jeune fille se construit, se forgeant un sens du collectif et une capacité d'écoute. Elle est loin, bien loin de se douter qu'un jour la vie la conduira à présider aux destinées de sa ville de cœur. Même en 1983, lorsqu'elle devient conseillère municipale de Joyeuse, une bourgade de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Professeur de mathématiques et déjà maman,

elle s'exile sur les contreforts de l'Ardèche pour des raisons personnelles.

Toulon pour boussole

Après cette parenthèse d'une dizaine d'années, elle retrouvera à la fois la capitale du Var et met sa capacité d'analyse et sa rigueur au service de l'autre en s'orientant vers le secteur social, là où les équations se transforment en défis de vie. Pendant plus de 20 ans, cette maman de 3 enfants dirigera le Centre Départemental pour l'Insertion Sociale (CEDIS). Elle y met en place l'entreprise d'insertion « Mamans, cuisinières du monde », deux centres sociaux et des micro-crèches sur Toulon ainsi que des crèches à vocation d'insertion professionnelle sur l'ensemble du département du Var. « Cette attention aux autres et cette conviction des parcours positifs et du progrès sont un marqueur fort de sa personnalité », souligne Geneviève Lévy, 2^e adjointe.

En 2014, Josée Massi met un terme à sa carrière professionnelle et fait le choix de s'engager en politique. Avec une seule ambition, celle d'être utile à son prochain. Discrète, elle gravit les échelons comme elle l'a toujours fait, un à un... adjointe au maire à la petite enfance, l'éducation, la famille, la sécurité et les ressources humaines, puis 1^{re} adjointe en 2020 avant de devenir la première femme à diriger la 12^e ville de France. « Son premier métier de professeure de mathématiques lui a appris la rigueur, essentielle pour une gestion responsable d'une collectivité, poursuit Geneviève Levy. Mais enseigner, c'est aussi transmettre, découvrir les potentialités et les valoriser ; autant de qualités pour conduire une équipe ».

Chevalier de l'ordre national du Mérite, Josée Massi a toujours placé le vivre ensemble au centre de son équation personnelle. Dans la concorde toulonnaise se réalisent les grandes choses... et les grands destins.



LES COMPÉTENCES

Collectivité territoriale, la commune est administrée, depuis 1884, par le maire et son conseil municipal. Les communes bénéficient d'un large éventail de compétences, même si depuis



ÉTAT CIVIL

✓ TENUE ET GESTION

Le maire agit en tant qu'officier d'état civil. À ce titre, il enregistre et conserve les actes (naissance, mariage, décès), met à jour les registres et garantit l'authenticité et la conservation des documents officiels.

✓ ENREGISTREMENT DES ACTES ET MARIAGES

Il célèbre les mariages civils et dresse les actes correspondants. Il vérifie également les conditions légales du mariage et procède à la publication des bans.

✓ DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Il délivre différents documents administratifs : copies ou extraits d'actes d'état civil, certificats, légalisations de signature, attestations d'accueil ou encore certaines autorisations administratives.

✓ COORDINATION AVEC L'ÉTAT

Il assure la transmission des informations d'état civil aux services de l'État et coopère avec d'autres administrations (INSEE, tribunaux, préfecture) afin d'assurer la mise à jour des données administratives et le bon fonctionnement des procédures.



SANTÉ

✓ ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Il a pour rôle d'attirer des soignants libéraux à travers diverses aides financières ou via la mise à disposition de locaux..

✓ COORDINATION

Il peut accompagner la création de maisons de santé pluri-professionnelles qui regroupent des soignants libéraux, médicaux ou paramédicaux.

✓ GESTION

Il peut siéger aux conseils d'administration des établissements publics de santé et créer des centres de santé.

✓ PRÉVENTION

Le maire a un rôle de prévention des épidémies et infections en finançant un service communal d'hygiène et de santé (vaccinations, lutte contre les nuisibles, désinfection...).

✓ SOUTIEN AUX STRUCTURES

Il doit défendre les structures publiques de soins contre les projets de fermeture ou d'économie et peut subventionner des centres privés à but non lucratif.



ÉDUCATION

✓ ÉCOLES

Le maire gère, entretient, aménage les écoles maternelles et primaires ; il veille à y inscrire les enfants.

✓ CANTINES

Il crée, entretient, fixe les tarifs, organise les marchés publics de restauration et gère le personnel des cantines scolaires.

✓ PÉRISCOLAIRE

Il propose des activités au sein des équipements communaux en lien avec les associations.

✓ PETITE ENFANCE

En tant qu'autorité organisatrice de l'accueil des enfants, le maire organise et planifie l'accueil de la petite enfance à travers la création de relais, crèches et centres aérés.



SÉCURITÉ

✓ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Représentant de l'État dans sa commune, il a un pouvoir de police judiciaire et administrative.

✓ PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Il est l'autorité de référence en matière de prévention de la délinquance dans les communes de plus de 5 000 habitants. Cela inclut la médiation sociale.

✓ ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Il peut prendre des arrêtés municipaux pour interdire par exemple la consommation d'alcool sur la voie publique ou instaurer un couvre-feu pour les mineurs à certaines heures.

DE LA COMMUNE

Si le conseil municipal est élu au suffrage universel direct, le maire, lui, est élu par le conseil quelques années, plusieurs d'entre elles ont été transférées aux intercommunalités.



LOGEMENT

✓ AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Le maire donne ses observations pour l'élaboration par la métropole du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il délivre les demandes d'autorisations d'urbanisme (déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, certificat d'urbanisme). Agissant au nom de l'État, il procède aux constats d'infractions aux règles d'urbanisme.

✓ LOCATION

Il définit les critères de location des logements, notamment saisonniers..

✓ RÉHABILITATION ET CONFORT

Il participe à l'Opération programmée de l'habitat (OPAH) pour aider les propriétaires à réhabiliter leur patrimoine et renforcer le confort des logements.

✓ SÉCURISATION

Il dispose d'outils juridiques pour prendre des arrêtés de péril concernant un habitat insalubre. Il peut faire évacuer ou obliger le propriétaire à payer des travaux de sécurisation.



SPORT ET CULTURE

✓ DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Le maire assure la création, l'entretien et la gestion des équipements municipaux tels que les stades, gymnases, bibliothèques, salles de spectacles ou centres culturels.

✓ ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Il participe à l'organisation ou au soutien d'événements sportifs et culturels (festivals, expositions, compétitions, manifestations locales) contribuant à l'animation du territoire et à la vie sociale de la commune.

✓ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Il peut accorder des subventions, mettre à disposition des locaux ou des équipements et accompagner les associations locales afin de promouvoir la pratique sportive et les activités culturelles.

✓ PROTECTION DU PATRIMOINE LOCAL

Il œuvre à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine communal (monuments, traditions, archives, patrimoine artistique) en lien avec les politiques culturelles locales et les partenaires institutionnels.



SOLIDARITÉ

✓ ACTION SOCIALE

Il s'appuie sur le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour travailler sur l'éducation, la santé, les animations.

✓ DÉMOCRATIE LOCALE

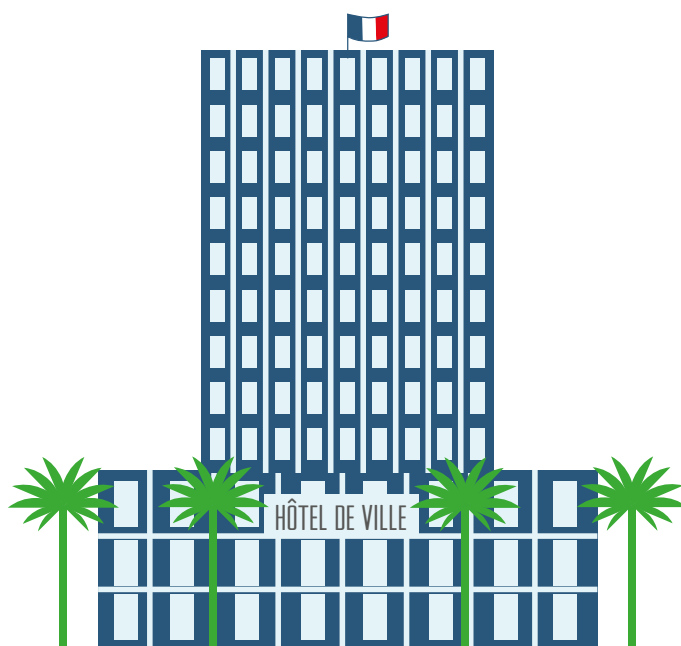
Il participe à la démocratie locale en assistant aux réunions des CIL (Comités d'Intérêt Local) des différents quartiers de la ville.

✓ COHÉSION ET MIXITÉ SOCIALE

Le maire soutient les actions d'accompagnement menées dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) par les partenaires du contrat de Ville (emploi, prévention de la délinquance, parentalité, animations...).

✓ ACCESSIBILITÉ

Il est tenu d'adapter les locaux communaux et édifices publics pour garantir l'accessibilité aux personnes âgées et handicapées.



CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON

LES 22 ADJOINTS AU MAIRE & LEURS DÉLÉGATIONS



Josée MASSI
Maire de Toulon

**Présidente
de la Métropole
Toulon Provence
Méditerranée**



**1^{er} adjoint
Julien ORLANDINI***

Grands projets et suivi de l'action municipale / Finances / Communication / Numérique et Intelligence Artificielle / Attractivité et dynamisation commerciale



Geneviève LEVY

Urbanisme / Patrimoine Foncier / Établissements de proximité / Formations des élus et prévention des risques d'atteinte à la propreté



Thomas PISON*

Police Municipale (dont Emplacements) / Sécurité Civile / Marchés et Affaires Juridiques



Valérie MARCEL ARNIAUD*

Facilitation de l'offre de santé / Actions de prévention / Mise en œuvre du Contrat Local de Santé / Veille sanitaire (Service Communal Hygiène et Santé, lutte antivectorielle, santé environnementale)



Laurent ISNARD*

Protection du littoral / Relations avec la Marine Nationale / Écosystème portuaire, CIL bleu / Mémoire et Anciens Combattants



Jean-Charles BROCHOT*

*Voirie / Stationnement (en surface ou souterrain), Circulation / Éclairage public Secteurs 5 et 8**



Brigitte GENETELLI*

*Action sociale, CCAS / Organisation du forum des associations Secteurs 1 et 2**



Boris TOUATY*

Tourisme et Congrès / Bureau des tournages



Martine BERARD*

Logistique (parc auto, imprimerie, magasin général...) / Cimetières



Pierre BONNEFOY*

Relations avec les grands clubs / Projets sportifs du territoire / Equipements sportifs municipaux

LES 22 CONSEILLERS MUNICIPAUX & LEURS DÉLÉGATIONS



Perrine ACHARD*

Communication / Numérique et Intelligence Artificielle



Julien CARBONE

Rénovation urbaine



Isabelle CARRIER*

Vie étudiante (Maison de l'Étudiant et de l'Information Jeunesse)



Fatou CISSE

Jeunesse



Halim DALLA GHARBI*

Référent football du territoire



Laurie LELLI

Événements et Cérémonies



Émilien LEONI

*Secteurs 1 et 2**



Kassim MBAE

Mémoire et Anciens Combattants



Gérard MOUGIN

Gestion des salles municipales



Caroline PICARD

Patrimoine Foncier

LES 14 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Laure LAVALETTE*



David GERARD*



Marine DE VANDEUL*



Sébastien SOULE*



Brigitte PERRAUD*



Robin CLOEDT



Julie O'RORKE



Margaux MACARIO*

•
Petite Enfance / Jeunesse / Liens Intergénérationnels et Seniors



Jean-Michel PERMINGEAT*

•
Politiques éducatives / Réussite éducative / Restauration collective / Vie étudiante (Maison de l'Étudiant et de l'Information Jeunesse)



Laurence MASSON DUBROC*

•
Culture / Archives



Patrice CAZAUX*

•
*Élections, Recensement, Citoyenneté
Accueil des usagers / Standard / Mairies de Quartier / Gestion des salles municipales*



Lauren BOULAY*

•
Bâtiments durables, travaux communaux



Albert TANGUY*

•
*Propreté / Espaces Verts / Mobilités douces Secteurs 9 et 10**



Hélène AUDIBERT*

•
*Aménagement et rénovation urbaine Secteurs 6 et 7**



Corinne JOUVE*

•
Animation des CIL / Démocratie de proximité



Ali KHALFAOUI*

•
*Politique de la Ville / Inclusion, Handicaps / Ressources Humaines et dialogue social Secteurs 3 et 4**



Pascale ROBERT

•
Relations internationales / Jumelages / Événements et Cérémonies



Serge LHOTELLIER*

•
Suivi du Contrat de Mixité Sociale / Relations avec les bailleurs / Habitat durable / Sécurité de l'habitat (immeubles menaçant ruine)



Camille SZTEJNHORN*

•
Transition écologique et animal en ville



Claudie DEFIANAS*

•
Animation des CIL / Démocratie de proximité



Olivier DUBUQUOY

•
Culture, créativité et coopération



Alain ETRIOUX

•
Propreté



Stéphane IDEE

•
Actions de prévention



Yasmine KHELIFI

•
Affaires juridiques



Jérémy KERIGNARD

•
Attractivité et dynamisation commerciale



Peggy LE GOFF

•
Inclusion, Handicaps



Armelle de RINCQUESEN

•
Restauration collective



Marion RIVA

•
Tourisme d'affaires et référente audiovisuel



Stéphanie SLIMANI*

•
Culture de proximité et éducation artistique



Romain TURPIN*

•
Piscines et sports nautiques



Alexandre ZITTEL

•
Bâtiments durables, travaux communaux

*** Élu métropolitain**

- * Secteurs 1 et 2 : Notre-Dame des Routes / Hameaux des Pomets et de Rigoumel / Les Routes / Valbertrand / Saint-Pierre Vallée des Moulins / Uba Nord Faron / Les Favières / Le Jonquet / Fort Rouge
- * Secteurs 3 et 4 : Pont Neuf Escaillon / Bon Rencontre / Rodeilhac / Barbès / Temple Espagne / Pont du Las / Saint-Roch
- * Secteur 5 : Super Toulon et Faron / Valbourdin / Claret / Siblas / 3 Quartiers
- * Secteur 6 : Strasbourg-Haute Ville / Place d'Armes / Toulon Centre Historique / La Rode
- * Secteur 7 : Champ de Mars / Saint Jean du Var
- * Secteur 8 : Toulon Nord-Est / Sainte-Musse / Brunet
- * Secteur 9 : Mourillon / Cap Brun
- * Secteur 10 : La Palasse - La Barentine / Les Ameniers / Aguilon / La Serinette



Amaury NAVARRANNE*



Jamila LARONZE*



Fabien SORENTINO*



Julie CROS



Jacques MALLARD



Blandine DARTIGUENAVE


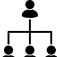
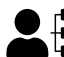








Coralie CHATELAIN



LES FONCTIONS DU MAIRE

En France, le premier magistrat a une double casquette, deux rôles principaux distincts mais complémentaires : il est à la fois agent de l'État et exécutif de la commune. Premier représentant de la commune, le premier magistrat est élu par le conseil municipal tous les 6 ans. Il est aidé dans sa tâche par ses adjoints et ses conseillers municipaux, eux-mêmes élus.

	EN TANT QU'EXÉCUTIF DE LA COMMUNE	EN TANT QU'AGENT DE L'ÉTAT
 STATUT	Autorité locale élue par le conseil municipal	Représentant de l'État dans la commune
 AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE	Agit au nom de la commune	Agit sous l'autorité du préfet et de l'État
 RÔLE PRINCIPAL	Gère la commune et ses intérêts	Applique les lois et décisions de l'État
 DOMAINES D'ACTION	Budget communal, urbanisme, écoles, services municipaux	État civil, élections, police administrative
 POUVOIRS	Exécute les décisions du conseil municipal	Exerce des compétences confiées par l'État
 EXEMPLES CONCRETS	Construit une école, gère les équipements publics	Organise les élections, délivrer actes de naissance
 RESPONSABILITÉ	Responsable devant le conseil municipal et les citoyens	Responsable devant l'État (préfet, gouvernement)
 POLICE	Police municipale (tranquillité, sécurité locale)	Police administrative (ordre public au nom de l'État) et officier de police judiciaire
 ACTES PRIS	Arrêtés municipaux pour la commune	Actes administratifs au nom de l'État

L'adjoint au maire assure, aux côtés du premier magistrat, la gestion quotidienne de la commune. Désigné en son sein par le conseil municipal, il reçoit à cet effet des délégations de responsabilités.



LES COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE

Les métropoles exercent de plein droit des compétences renforcées en lieu et place de leurs communes membres. Elles ont pour objectif d'améliorer la cohérence et la compétitivité d'un territoire tout en lui garantissant un développement durable et harmonieux.



EAU, ASSAINISSEMENT, ÉNERGIE

Le président de la métropole est chargé de la gestion de l'eau potable et des réseaux associés pour garantir un accès durable, de qualité et équitable à tous les habitants, du bon fonctionnement des réseaux d'assainissement collectif et de la gestion réseaux publics d'électricité, de gaz et d'énergies renouvelables.



SOLIDARITÉ, INSERTION

Pour accompagner les personnes en difficultés, favoriser l'insertion, développer des actions pour renforcer la cohésion sociale sur le territoire, le président de la métropole dispose d'outils comme le contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.



LOGEMENT, HABITAT, URBANISME

Le président de la métropole pilote l'aménagement harmonieux du territoire : évolution des PLU, préservation du patrimoine et encadrement de l'affichage publicitaire. Il veille à garantir le droit au logement pour tous grâce à des aides, un accompagnement adapté et une gestion équitable des attributions, tout en améliorant le cadre de vie (rénovation des logements, mise en accessibilité...)



DÉCHETS, PROPRETÉ, VOIRIE

La métropole est responsable de la collecte et du traitement des déchets produits par les ménages, de la propreté des espaces publics métropolitains, de l'entretien et de l'aménagement de la voirie et des espaces verts, de l'éclairage public ainsi que de la mise en accessibilité.



TRANSPORTS, MOBILITÉ

Le président de la métropole représente l'autorité organisatrice de la mobilité ; à ce titre, il met en place le réseau de transport urbain et agit pour améliorer les déplacements : vélo, covoiturage et nouvelles solutions de mobilité au quotidien.



CULTURE, PATRIMOINE

Il fait rayonner la culture sur l'ensemble du territoire en la rendant accessible à tous les publics, assure la gestion et l'entretien des équipements culturels d'intérêt métropolitain, encourage la création contemporaine et l'éveil aux pratiques artistiques.

Il multiplie par ailleurs les initiatives pour rendre le patrimoine territorial accessible au plus grand nombre et pour sensibiliser à leur préservation.



JEUNESSE, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Il agit aux côtés des acteurs du territoire pour soutenir la jeunesse et faire rayonner l'enseignement supérieur et la recherche.



ÉCONOMIE, TOURISME, SPORT

Le président de la métropole accompagne les entreprises, le développement des zones d'activités industrielles, portuaires, aéroportuaires et commerciales, les pôles de compétitivité, les agriculteurs ainsi que les porteurs de projet pour favoriser un développement économique durable, local et solidaire sur tout le territoire. Il encourage un tourisme durable et équilibré en soutenant ses acteurs pour une préservation des atouts du territoire. En soutenant les athlètes, les clubs sportifs et les organisateurs de compétitions, il favorise l'accès à la pratique et la transmission des valeurs du sport.



CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

Il entreprend des actions concrètes pour protéger l'environnement, s'adapter aux changements climatiques et améliorer le cadre de vie (qualité de l'air et de l'eau, paysages, biodiversité, bruit, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations...). Il est en charge de l'aménagement et de la gestion des plages dans le respect de l'environnement et de la réglementation.



Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour grâce au même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. De ce fait, les conseillers communautaires sont également conseillers municipaux.

LES GRANDS AXES DU PROJET MUNICIPAL

L'équipe municipale, nouvellement élue, s'est fixé le cap des 100 jours pour mettre en œuvre toute une série d'actions articulées autour de trois axes forts : la proximité, la sécurité et l'attractivité. Un cap et une méthode basée sur l'écoute et la concertation.



SÉCURITÉ

- ✓ Augmentation des effectifs de la police municipale et leur intégration renforcée dans les quartiers, en priorité à Saint-Jean-du-Var et au Pont-du-Las
- ✓ Analyse complète de l'éclairage public pour identifier les zones à sécuriser
- ✓ Installation d'un conseil de rappel à l'ordre dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)



PROXIMITÉ

- ✓ Rénovation de la voirie avec définition des zones prioritaires en lien avec les Comités d'Intérêt Locaux (CIL)
- ✓ Lancement d'une concertation sur les marchés en commençant par celui du cours Lafayette
- ✓ Aménagement des espaces dédiés aux maisons de santé à Claret et au Pont-du-Las
- ✓ Déploiement de la démarche Toulon&Vous : concertation avec les CIL, visites des élus dans les quartiers, budget participatif, nouvelle gestion des signalements, préparation d'une consultation citoyenne et facilitation des démarches administratives pour les habitants
- ✓ Poursuite de la rénovation et la végétalisation des écoles, préparation de la rentrée 2026, amélioration des inscriptions périscolaires
- ✓ Préparation de la mise en place du conseil municipal des enfants et des collégiens
- ✓ Mise en place d'un plan Senior actualisé
- ✓ Déclinaison de Jazz à Toulon dans les quartiers
- ✓ Mise en place d'une nouvelle cani-plage à la Tour Royale



ATTRACTIVITÉ

- ✓ Point d'étape sur les travaux de stade Mayol : nouvelle pelouse hybride posée cet été
- ✓ Étude et conception des grands projets structurants : Mayol à Pipady, Cité judiciaire, pôle social et culturel de La Beaucaire, jardin Verlaque
- ✓ Identification de nouvelles pistes cyclables et création de zones pédagogiques
- ✓ Gratuité du stationnement pour les professionnels de santé
- ✓ Lancement des études sur les concessions des quartiers du Pont-du-Las et de Saint-Jean-du-Var
- ✓ Diagnostic Toulon 2040 portant sur la transition écologique
- ✓ Poursuite des projets déjà engagés : réalisation de la base nautique sur les plages du Mourillon, création du complexe sportif de la Casa d'Italia et construction de la médiathèque François Trucy, rue Marnata





JARDIN DES LICES

10 000 M² DE NATURE EN PLUS

Depuis quelques semaines, le jardin des Lices et ses 10 000 m² ont été rendus aux Toulonnais. Entre protection de la nature, pinède, massifs méditerranéens, jeux inclusifs, agrès sportifs et piste cyclable, ce nouveau poumon vert est déjà très prisé de habitants. Retour sur 3 ans de travaux.



Avoir ses arbres se dresser fièrement, ses jeux prisés par les enfants, ses stations de workout dernier cri prisées par les sportifs, il est difficile d'imaginer qu'il y a trois ans à peine se dressaient six baraquements vétustes. Le visage du jardin des Lices a changé. Cette reconquête paysagère a permis la création d'un espace végétalisé composé de massifs méditerranéens (3 200 m²) et de prairies (1 500 m²), autant de repaires pour la biodiversité nécessitant très peu d'entretien et aucun arrosage. « Cette opération nous a permis de gagner un hectare de végétation en plein centre-ville », souligne Josée Massi, maire de Toulon.

Pour rendre cette opération possible, il a d'abord fallu reloger associations et services municipaux. Puis déconstruire les bâtiments, élaguer les grands pins existants, protéger leurs troncs. Enfin délimiter les différentes zones et tracer les allées conçues de manière à renvoyer l'eau vers les massifs. Deux voies parallèles en béton poreux ont été ainsi matérialisées afin de permettre d'un côté le cheminement des piétons et de l'autre celui des vélos ou des rollers. Ces axes de circulation douce relient différentes activités ouvertes aux enfants, aux seniors et aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un espace sportif.

Un mobilier urbain intégré

« Avec ces équipements, nous souhaitons développer la vocation ludique et sportive des lieux grâce à la requalification des deux aires de jeux dans lesquelles les modules proposés sont inclusifs, l'implantation de la tyrolienne, un parcours d'activité et de découverte de la biodiversité ainsi que l'intégration d'un terrain multisport. », détaille la première magistrate.

Pour cette renaturation, 390 arbres ont été plantés, tout comme les deux fontaines à boire. Le mobilier urbain joue lui aussi la carte d'une parfaite intégration : 16 galets et des murets en pierres sèches recouverts de platelage en bois offrent aux visiteurs une pause ombragée. Quant à l'éclairage public, il permet une mise en lumière adaptée au lieu.

Requalification de la voirie, désimperméabilisation du parking

C'est toute la partie de l'avenue de la Victoire du 8 mai 1945, comprise entre les boulevards Sainte-Anne et Charles-Barnier, qui a été requalifiée. La couche de roulement a été remplacée par un enrobé blanc. Un bitume ocre recouvre les trottoirs dont le profil a été entièrement revu pour ne conserver que 2% de pente entre le mur et la voie de circulation, permettant un cheminement sécurisé pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Côté stationnement, le parking qui fait face au square de Broglie a été désimperméabilisés. « D'une manière plus globale, c'est tout le stationnement sur le site que nous avons revu », indique Josée Massi. Décroûté, il a été recouvert par une couche de gravier, avec dalles stabilisatrices pour maintenir les matériaux. En conjuguant nature, biodiversité et usage citoyen, le jardin des Lices s'affirme comme le parc de demain : un site où la nature prend ses droits sans exclure l'humain.



FÉLIX MAYOL, ROI DU MUSIC-HALL ET PRINCE DE TOULON

Des bords de la Rade aux projecteurs du « Concert parisien », Félix Mayol a marqué l'histoire du music-hall par son génie de la scène, sa silhouette de dandy au toupet roux et son incontournable brin de muguet. L'artiste avait fait de la légèreté un art de vivre. Sa vie s'expose sur les grilles du jardin Alexandre I^{er} depuis le 29 avril. Retour sur le destin d'un Toulonnais qui n'a jamais oublié sa ville natale.

Mayol. Un patronyme qui, dans le monde entier, évoque un temple de l'ovale. Derrière ce nom de famille, qui a fait et fait frémir plus d'un joueur de rugby, se cache un prénom : Félix. Enfant de Toulon, Félix Mayol a hissé haut les couleurs de sa ville natale sans jamais l'oublier. Il y est né. Il y a vécu. Il y est mort. Il y repose pour l'éternité...

Né le 18 novembre 1872 dans un petit appartement de la rue d'Isly au Pont-du-Las – une plaque souligne que le futur chanteur a mêlé ses premiers pleurs aux sons d'un orgue de barbarie – Félix Mayol est le fils d'un premier maître canonier dans la Marine nationale et d'une modiste. Ses parents, des chanteurs et comédiens amateurs, entraînent leur petit garçon sur les planches des théâtres locaux. C'est à 6 ans que le garçonnet fait ses débuts comme figurant dans un mélodrame. Orphelin à l'âge de 13 ans, il se retrouve placé chez un oncle qui ne veut rien entendre d'une carrière artistique. Faisant fi des injonctions de son tuteur, il se rend, à 18 ans, à Marseille pour passer une audition. Un échec cuisant ! Honteux, il poursuit sa route, écumant les bars du sud de la France... jusqu'à ce qu'il soit rattrapé par sa famille et le service militaire.

De la capitale du Var à la capitale

Sa conscription prend fin en 1892, suite à une malencontreuse chute sur un navire militaire. À force de persévérance, il convainc son oncle de le laisser embrasser une carrière de chanteur. Ses débuts, sous le pseudonyme de Ludovic sont poussifs : il se produit d'abord au Casino de Toulon puis dans toute la France durant la période estivale. S'estimant fin prêt après 3 ans de galère, Félix Mayol décide de tenter sa chance dans la capitale en 1895. Premier signe du destin : il sera engagé un 1^{er} mai au Concert Parisien. Là, le Père Dorfeuille l'engage pour 300 francs par mois.

C'est un soir de disette qu'il crée, presque par accident, sa légende. Ne trouvant pas de camélia pour orner sa veste avant d'entrer en scène, il épingle un brin de muguet, à la fois porte-bonheur et symbole de renaissance, qu'une amie vient de lui offrir. Le destin vient de sonner une deuxième fois à sa porte. Le public adore. Les clochettes blanches deviennent son emblème. Il ne s'en départira plus... Tout comme de sa houpette rousse. Le dandy soigne son apparence : complet noir, chemise blanche, boutonnière fleurie et toupet constitue son look signature.



Roi du music-hall

Artiste complet à la diction parfaite, Mayol excelle dans la chanson de genre. Ses chansons, aux textes souvent malicieux et aux mélodies entêtantes, capturent l'esprit de la Belle Époque. Impossible pour un Français de ce début de 20^e siècle de ne pas connaître les refrains de « La Paimpolaise » ou « Viens, Poupoule ». Composé sur l'air allemand de « Komm, Karlineken, komm », ce texte, le plus célèbre de son répertoire, il le doit à un ouvrier parisien qui, à la sortie du music-hall La Scala, gratifia son épouse d'un « viens poupoule ! ».

En 1910, il rachète le Concert Parisien qu'il rebaptise le Concert Mayol. Il y devient non seulement l'attraction principale mais aussi un directeur avisé, lançant des carrières prestigieuses, notamment celle du jeune Maurice Chevalier et d'autres Toulonnais comme Jules Muraire dit Raimu ou Valentin Sardou, grand-père d'un certain Michel Sardou. Félix Mayol prend sous son aile ces artistes débutants avec une bienveillance rare dans ce milieu.

C'est avec la même générosité que le chanteur prend part à la Première Guerre mondiale. Toujours réformé, il ne peut être mobilisé. Avec un autre Toulonnais, l'écrivain Jean Aicard,

ils vont servir la France à leur façon : la plume pour l'auteur de Gaspard de Besse et la voix pour l'interprète de « Les mains de femmes » qui a écumé casernes et hôpitaux de guerre pour remonter le moral des troupes. En décembre 1917, il collabore même bénévolement avec le ministère des Finances pour encourager les Français à souscrire à la 3^e campagne de l'emprunt national. Pour l'occasion il réadapte son texte « Avec le sourire », qu'il interprète sur les boulevards, flanqué de deux musiciens.

Le stade Mayol : un héritage immortel

Si Paris l'a couronné roi du music-hall, le cœur de Félix est toujours resté amarré à Toulon. Grand amateur de sport et attaché à sa ville natale, il réalise en 1919 un geste d'une générosité sans précédent. « *Puisque la Ville de Toulon n'a pas les moyens d'offrir un stade à ses jeunes, je le leur offrirai moi-même* », aurait-il déclaré. Il achète l'ancien vélodrome, fait transformer ses installations en un stade qui porte aujourd'hui son nom. En guise d'hommage, le Rugby Club Toulonnais (RCT) a fait du brin

de muguet son emblème officiel sur son maillot.

Félix Mayol s'est éteint en 1941 dans sa propriété des Ameniers. Il repose au cimetière central, mais son esprit continue de flotter sur la ville. Plus qu'un simple interprète de chansons populaires ou sentimentales, Mayol a incarné une certaine idée de la Provence : élégante, généreuse et éternellement joyeuse.

*Exposition réalisée par les Archives municipales
Sur les grilles du jardin Alexandre 1^{er}
jusqu'au 21 juin.*



« Le clos Mayol », la demeure toulonnaise du chanteur, était situé aux Ameniers.

Josée Massi élue présidente de TPM

Le Conseil métropolitain de TPM, réuni le 9 avril dernier en Préfecture de Toulon, a élu Josée Massi, maire de Toulon, à la présidence de la Métropole. Élus à la majorité absolue, 12 vice-présidents composent à ses côtés la nouvelle gouvernance, chargée de conduire l'action métropolitaine pour les sept prochaines années au service des 12 communes et de leurs habitants : Jean-Louis Masson, 1^{er} vice-président ; Véronique Bernardini, 2^e vice-présidente ; Christian Simon, 3^e vice-président ; Robert Beneventi, 4^e vice-président ; Gilles Vincent, 5^e vice-président ; Ange Musso, 6^e vice-président, Hélène Arnaud Bill, 7^e vice-présidente ; Hervé Stassinios, 8^e vice-président ; Arnaud Latil, 9^e vice-président ; Laurent Isnard, 10^e vice-président ; Grégory Audibert, 11^e vice-président ; Thomas Pison, 12^e vice-président. La nouvelle présidente de TPM a par ailleurs proposé une conférence des maires réunissant une fois par mois l'ensemble des maires des 12 communes du territoire.



Le 23 mai, Faites du vélo !

La Maison de la Mobilité TPM organise, dans le cadre de Mai à vélo, la 7^e édition de « Faites du vélo ! » samedi 23 mai sur les communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, le Pradet, Carqueiranne, La Garde, La Valette-du-Var et Hyères. L'objectif de cet événement est de promouvoir la pratique du vélo au quotidien autour d'animations familiales et ludiques. L'évènement phare : rejoignez l'un des 7 cortèges de la Métropole qui convergera vers les Vieux Salins d'Hyères pour atteindre le vélo village ! Participez par la suite à la grande parade musicale Carnavélo, guidée par une démonstration de BMX free style et des concerts musicaux ! À deux pas, profitez également de la Fête de la Nature...

Le week-end du 30 mai, lors du dernier match du RCT face à Bordeaux Bègles, la Maison de la Mobilité TPM met en place une aire de stationnement vélo sécurisée et gratuite au quai des pêcheurs. Des surprises vous attendent à l'arrivée avec l'installation d'un village sportif et la présence de joueurs professionnels... Prenez un selfie lors de votre déplacement à vélo, vous serez affiché sur les écrans géants du stade Mayol pendant le match !



Maison de la Mobilité TPM
Vous accompagne dans tous vos déplacements

ANIMATIONS GRATUITES

FAITES DU VELO!

TOULON • LA SEYNE-SUR-MER • HYÈRES • SIX-FOURS-LES-PLAGES
LA GARDE • LA VALETTE-DU-VAR • LE PRADET • CARQUEIRANNE

Carnavélo

SAMEDI 23 MAI 2026

Métropole Toulon Provence Méditerranée | PROVENCE MÉDITERRANÉE PDU | TVL | SUD OUEST | SUD 93 | SUD 10 | SUD 11 | SUD 12 | SUD 13 | SUD 14 | SUD 15 | SUD 16 | SUD 17 | SUD 18 | SUD 19 | SUD 20 | SUD 21 | SUD 22 | SUD 23 | SUD 24 | SUD 25 | SUD 26 | SUD 27 | SUD 28 | SUD 29 | SUD 30 | SUD 31 | SUD 32 | SUD 33 | SUD 34 | SUD 35 | SUD 36 | SUD 37 | SUD 38 | SUD 39 | SUD 40 | SUD 41 | SUD 42 | SUD 43 | SUD 44 | SUD 45 | SUD 46 | SUD 47 | SUD 48 | SUD 49 | SUD 50 | SUD 51 | SUD 52 | SUD 53 | SUD 54 | SUD 55 | SUD 56 | SUD 57 | SUD 58 | SUD 59 | SUD 60 | SUD 61 | SUD 62 | SUD 63 | SUD 64 | SUD 65 | SUD 66 | SUD 67 | SUD 68 | SUD 69 | SUD 70 | SUD 71 | SUD 72 | SUD 73 | SUD 74 | SUD 75 | SUD 76 | SUD 77 | SUD 78 | SUD 79 | SUD 80 | SUD 81 | SUD 82 | SUD 83 | SUD 84 | SUD 85 | SUD 86 | SUD 87 | SUD 88 | SUD 89 | SUD 90 | SUD 91 | SUD 92 | SUD 93 | SUD 94 | SUD 95 | SUD 96 | SUD 97 | SUD 98 | SUD 99 | SUD 100



Salins d'Hyères : deux jours pour célébrer la nature

La Métropole TPM vous donne rendez-vous les 23 et 24 mai de 10h à 18h à l'Espace Nature des Vieux Salins d'Hyères pour deux journées d'animations dédiées à la nature et à la biodiversité. Au cœur de cet espace naturel d'exception, de nombreuses activités ludiques et pédagogiques permettront de mieux comprendre les écosystèmes. Au programme : sorties botaniques, découvertes des reptiles, suivi scientifique, ateliers créatifs, fresque participative ou encore exposition photographique de Letizia Le Fur. Le samedi, prolongez en soirée avec des contes nocturnes et une découverte de l'astronomie et de la faune nocturne. Un village « arts et environnement » rassemblera de nombreux acteurs du territoire autour de stands et d'animations pédagogiques. Côté détente, manège à pédales, jeux en bois, balades à dos d'ânes et food truck compléteront l'expérience. Réservation obligatoire pour certains rendez-vous : Sorties « Nature » : 04 94 01 09 77 Visites « Mémoire du sel » (Salin des Pesquiers) 04 94 01 84 50.

TPM, territoire de Design !

Cette année, le festival Design Parade - objet fêtera ses 20 ans et Design Parade - architecture d'intérieur ses 10 ans ! Le week-end du 25 au 28 juin 2026 s'annonce festif à la villa Noailles à Hyères. Exceptionnellement pour cette édition anniversaire, la villa Noailles toute entière accueille les concours rassemblés et ouvre grand ses portes. Trois femmes seront présidentes de jury : Laura Gonzalez pour Design Parade - architecture d'intérieur et Sofia Lagerkvist et Anna Lindgren pour Design Parade - objet. À cette occasion, l'exposition « 20+10 : Génération(s) Design Parade », dans la chapelle Chalucet à Toulon, propose un regard singulier sur les créatrices et créateurs qui ont contribué à l'histoire du festival, à travers une carte blanche confiée au commissaire David Giroire. Des expositions seront visibles à Hyères jusqu'au 30 août.

À l'Hôtel des Arts TPM, à Toulon, du 27 juin au 31 octobre 2026, ne manquez pas l'exposition « Suivez le fil ! Design et textile » réalisée à travers une centaine d'œuvres issues des collections nationales de design*, réalisées par une quarantaine de créateurs. C'est une véritable immersion dans une histoire où le textile devient matrice d'espaces et d'objets, reliant artisanat et technologie, gestes ancestraux et utopies contemporaines.



Plus d'infos : www.metropoletpm.fr

* Collections Design du Centre Pompidou, du Mobilier national, du musée des Arts décoratifs et du centre national des arts plastiques.

Chers amis,

Pour ce premier compte-rendu depuis l'élection municipale, j'ai choisi de vous écrire personnellement.

Je souhaite tout d'abord remercier les dizaines de milliers d'entre vous qui ont fait le choix d'Un Avenir pour Toulon et de notre candidature. S'il ne permet pas la victoire, ce résultat (près de 48%) est historique et ouvre de nombreuses perspectives. Les engagements pris pendant la campagne ne sont pas vains et nous poursuivons le travail pour notre ville, pour vous.

Suite aux désistements et aux soutiens de toutes les autres candidats pour la maire élue, nous représentons le seul groupe d'opposition avec un solide collectif de 14 conseillers municipaux. La diversité des profils et la grande compétence de chacun sera mis au profit des Toulonnais.

Tout au long du mandat, nous veillerons au respect du budget et du bon usage de l'argent du contribuable. Nous avancerons nos propositions pour la sécurité, l'attractivité, les commerces et la vie quotidienne. Un seul mot d'ordre dictera notre action : l'intérêt général et l'amélioration de notre cadre de vie. Aussi, notre groupe votera tout ce qui va dans le bon sens et dénoncera les projets néfastes ou les subventions de copinage.

En bref : une opposition présente et constructive, loin de la petite politique politicienne.

La maire de Toulon a été élue présidente de la métropole. Comme je m'y étais engagée durant la campagne, je n'ai pas présenté de candidature contre Josée Massi, car je crois que l'intérêt des Toulonnais commande que notre maire soit également à la tête de la métropole. Malgré cela, elle a décidé d'exclure les maires de Six-Fours, La Valette-du-Var et La Seyne-sur-Mer des vice-présidences qui leur revenaient de droit. Cette décision autoritaire, arbitraire et profondément anti-démocratique est révélatrice de son état d'esprit. Cela n'empêchera pas les nouveaux maires de ces trois grandes villes de faire un excellent travail, dans l'intérêt de leurs administrés et pour tout le territoire.

D'autres échéances nous attendent, je compte sur vous pour les mener à nos côtés. Pour nos quartiers, pour notre ville, pour notre région et notre pays.

Au travail !

Laure LAVALETTE

Députée de Toulon et du Var

Laure Lavalette, Marine De Vandeul, Sébastien Soulé, Brigitte Perraud, Amaury Navarranne, Jamila Laronze, Fabien Sorentino, Julie Cros, Jacques Mallard, Blandine Dartiguenave, Coralie Chatelain, Robin Cloedt, Julie O'Rorke.



HÔTEL DE VILLE

Avenue de la République
CS 71407 – 83056 Toulon Cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

☎ 04 94 36 30 00

DIRECTION COMMUNICATION

Pour annoncer un événement organisé par votre association :

> sur les journaux électroniques :

journauxelectroniques@mairie-toulon.fr

> sur l'agenda du site internet ou du magazine municipal :

directioncommunication@mairie-toulon.fr

VOUS VENEZ D'ARRIVER À TOULON ?

Faites-vous connaître pour être invité à la soirée annuelle qui vous est réservée :
demarches.toulon.fr/infos_demarches/
accueil-des-nouveaux-toulonnais

DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

Vie civile et citoyenneté

Démarches d'état civil et administratives, élections et recensement citoyen

Sur rendez-vous : déclaration de naissance* et de reconnaissance, changement de nom et de prénom, demande de titre d'identité

☎ 08 00 97 36 12

demarches.toulon.fr

* Les enfants nés à la clinique Saint-Jean et à l'hôpital Sainte-Musse peuvent être déclarés sur place (maternité de la clinique : le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h ; maternité de l'hôpital : le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, le mercredi de 8h30 à 12h)

Sans rendez-vous pour les autres formalités

6 mairies de quartier

Demande de titre d'identité (sur rendez-vous) : ☎ 08 00 97 36 12 ou demarches.toulon.fr

et démarches administratives

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45

et de 13h à 16h15 (permanence le samedi de 9h à 11h45 à la mairie de quartier du Pont-du-Las)

Mourillon : 5 rue Castel

La Serinette : 974 avenue François Nardi

Saint-Jean-du-Var : 429 bd Maréchal Joffre

Sainte-Musse : 624 vieux ch. de Sainte-Musse

4 chemins des Routes : place Bouzigues

Pont-du-Las : 447 avenue du XV^e Corps

SERVICE DE L'URBANISME

Dépôt de demandes d'autorisations d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, d'aménager et de démolir, certificat d'urbanisme) sur :

toulon.fr/urbanisme.

Réception sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis matin au 10^e étage de l'Hôtel de Ville

☎ 04 94 36 30 70

PÔLE FAMILLE

1 rue Président Robert-Schuman

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Accueil dédié aux familles ; inscriptions diverses (crèches, écoles, centres de loisirs, activités sportives) :

portail-familles.toulon.fr

☎ 0800 73 23 90

guichet_famille@mairie-toulon.fr

PÔLE SENIORS

20 rue Président Robert-Schuman

Le lundi de 8h30 à 12h30

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 16h30

Ateliers, spectacles, sorties, activités sportives et culturelles, adhésion à la carte 60+

☎ 04 94 36 30 53

MAISON DE L'ÉTUDIANT ET DE L'INFORMATION JEUNESSE

3-7 rue de la Glacière

Ouvert aux jeunes de 11 à 30 ans (informations sur l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la vie pratique, adhésion à la carte Jeune...) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h30 (hors vacances scolaires)

maisonetudiant@mairie-toulon.fr

☎ 04 83 16 65 20

ARCHIVES MUNICIPALES

Impasse Calvi

Conservation de documents émis ou reçus par la municipalité de Toulon depuis le XIII^e siècle et de fonds privés à valeur patrimoniale

Réception sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

☎ 04 83 16 65 65

archives.toulon.fr

MÉDIATHÈQUES

Portail d'accès aux 5 médiathèques de la Ville : ressources numériques (autoformation, films et documentaires, presse, musique), catalogues de documents, programme des rencontres littéraires et des diverses animations :

www.mediatheques.toulon.fr

SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET SANTÉ

Immeuble « Bir Hakeim »

6 avenue François Cuzin

Veille sanitaire, obligations vaccinales, conseils de santé relatifs à l'habitat, lutte antivectorielle

☎ 04 94 36 31 77

schs@mairie-toulon.fr

SERVICE ADMINISTRATIF DES CIMETIÈRES

Place du Souvenir Français

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 sur rendez-vous :

☎ 04 94 36 33 68

Cimetière ouverts tous les jours

8h–18h (mars à novembre) / 8h–17h (hiver)

Cimetière Ouest ☎ 04 94 24 24 52

Cimetière Central ☎ 04 94 92 24 53

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

100 rue des Remparts

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h

☎ 04 94 24 65 00

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Accueil, information et orientation des personnes de 60 ans et plus (droits, loisirs, aide à domicile, accueil en établissement, etc.)

☎ 04 94 24 65 25

MISSION LOCALE DES JEUNES TOULONNAIS

19 rue Saint-Cyprien

Accueil et accompagnement professionnel des jeunes de 16 à 25 ans

mission-locale-toulon.fr

☎ 04 94 18 97 77

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte des bacs verts (déchets non recyclables) selon le lieu de résidence :

> Centre-ville, Saint-Jean-du-Var (jusqu'au pont), Pont-du-Las et Mourillon : 7 jours sur 7

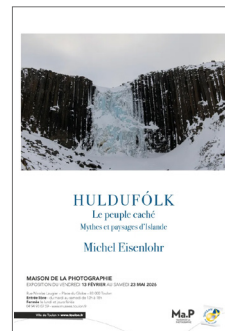
> Autres secteurs : 4 jours sur 7 (sortie à 19h des containers les dimanche, lundi, mercredi et vendredi)

> Sortie des bacs jaunes et gris le jeudi soir à partir de 19h

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Maison du don Hôpital Sainte-Musse
54 rue Henri Sainte-Claire Deville
Hall du RDC.

Don de sang, de plasma et de plaquettes.
dondesang.efs.sante.fr



EXPOSITIONS

Musée des Arts asiatiques

169 Littoral Frédéric Mistral

Du 6 juin au 29 août

« L'Inde aux mille couleurs – Femmes et divinités »
Exposition de Kathleen Scarboro

Du mardi au samedi de 12h à 18h

Maison de la photographie

13 rue Nicolas Laugier, place du Globe

Jusqu'au 23 mai

« Huldúfólk, le peuple caché – Mythes et paysages d'Islande »
Exposition de Michel Eisenlohr

Entrée libre du mardi au samedi de 12h à 18h

Musée Jean Aicard – Paulin Bertrand

705 avenue du 8 mai 1945

83130 La Garde
Réouverture du musée le 23 mai à 12h (nocturne ce jour-là jusqu'à 23h à l'occasion de la Nuit européenne des musées)

Visite sur réservation
Tél. 04 94 14 33 78 ou 04 94 36 47 86

Mairie d'honneur

Carré du port



Jusqu'au 28 mai
« Depuis 400 ans, la Marine vous protège »

Exposition à l'occasion des 400 ans de la Marine

Du 3 au 18 juin

« Derrière le cadre »
Exposition réalisée par les enfants de l'établissement Les moineaux de l'ermitage

Du 24 juin au 9 juillet

« Reflets d'art, reflets de vie »
Exposition collective d'artistes

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.
Entrée gratuite

Grilles du jardin Alexandre 1^{er}

Jusqu'au 21 juin

« Félix Mayol »
Exposition sur la vie et l'œuvre du célèbre artiste Toulonnais

Hôtel des Arts

236, bd Maréchal Leclerc

Du 27 juin au 31 octobre

« Suivez le fil ! Design et textile »
Exposition organisée en partenariat avec le Centre Pompidou, les Arts décoratifs, le Mobilier national et le Centre national des arts plastiques.

Du mardi au dimanche de 11h à 18h
Entrée libre
Fermé les jours fériés

Renseignements :
04 94 93 37 48

hoteldesarts@metropoletpm.fr
hda-tpm.fr

Musée national de la Marine

Place Monsenergue

De 10h à 18h tous les jours sauf le mardi

www.musee-marine.fr/nos-musees/toulon.html
Visites guidées des collections permanentes (pour tous à partir de 7 ans)

Judi 14 et lundi 25 mai à 10h30 et 15h ;
le samedi à 10h30 et 15h ;
le dimanche à 15h

Visites flash

Zoom sur une œuvre emblématique du musée

Dimanches 17, 24 et 31 mai à 10h30, 11h30 et à 16h30

Animations pour enfants

Mercredi 13 mai à 15h

« Toutes voiles dehors »,
visite-atelier en famille

Mercredi 27 mai à 15h

« Remixe ton œuvre »,
visite-atelier dès 9 ans

Mémorial du débarquement et de la Libération en Provence

Sommet du mont Faron (accessible par la route ou le téléphérique dont la gare est située 2 boulevard Amiral Vence)

Jusqu'au 20 septembre

« Aller voir les avions décoller »
Œuvres de Nicolas Daubanes

Adulte : 6 €
Enfant + 10 ans : 3 €

Entrée gratuite le 20 juin.

Du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 13h15 à 17h15

memorialdumontfaron.com

Balades mémorielles et patrimoniales avec les médiateurs du Mémorial

Samedi 20 juin de 13h à 15h

Samedi 27 juin de 10h15 à 12h15

Découverte du patrimoine architectural et défensif et évocation des faits historiques de la Libération de Toulon, août 1944.

Gratuit sur réservation :
mediation.montfaron@onacv.fr

Société des amis du vieux Toulon

Salle d'exposition
91 cours Lafayette

Jusqu'au 15 août

« Toulon, berceau d'artistes »

La galerie de l'école ÉSADTPM

18 rue Chevalier Paul, place des Savonnières

Jusqu'au 29 mai

« Don't care »
Exposition de Bonnie Caparros et Gabriel Santarelli, diplômés de l'École Supérieure d'Art et de Design TPM

Du dimanche au mardi de 14h à 19h
esadtpm.fr

CAUE du Var

25 place Vincent Raspail

Jusqu'au 26 juin

« Le printemps du CAUE Var »
Plus d'infos : cauevar.fr

Café Culture

24 rue Paul Lendrin

Jusqu'au 30 mai

« En quête de lumière 2 »
Exposition réalisée par les étudiants de l'atelier photographie de l'Université de Toulon

Du 4 au 27 juin

« On danse »
Exposition de photographies de Gabriela Rosa da Silva

Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h30

Renseignements
Tél. 04 94 62 44 52

Relais Socioculturel Peiresc

Boulevard de Strasbourg

Jusqu'au 29 mai

Exposition des œuvres des adhérents.

CONFÉRENCES

Musée national de la Marine

Place Monsenergue



Mardi 19 mai à 18h

« Le point à la mer au temps de la marine à voile : histoire des instruments de navigation »
par Patrice Decencièrre (entrée libre)



Mardi 10 juin à 18h

« Atlas militaires manuscrits de la Méditerranée à l'époque moderne »
par Émilie d'Orgeix, historienne de l'architecture et des techniques.
Conférence en partenariat avec l'Université du Temps Libre et le Festival Fortissimo.
Réservation obligatoire

Académie du Var

Médiathèque Chalucet
5 rue Chalucet

Jedi 28 mai à 14h30

Commission des sciences :
« Vivant, climat, océan et eau : équilibres fragiles, solutions controversées »;

Salle Mozart

166 bd Maréchal Leclerc

Jedi 4 juin 14h30

Séance bimestrielle
« Vermeer : géométrie et mathématiques »
par Patrick Penel

« Le centenaire de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine »
par Françoise Valle-Chotain

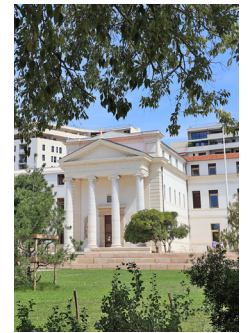
Mardi 16 juin à 17h

« Michel Butor et le livre d'artiste »

Discours de réception de Sylvie Vignon-Butor

Mardi 23 juin à 17h

« Les armées de Louis XIV à l'assaut de l'Europe »
Discours de réception de Benoît Chomel de Jarnieu
academieduvar.fr



Café culture

36 rue des Riaux

Judi 21 mai à 17h30
Rencontre littéraire avec Aldric Singher, auteur de l'ouvrage « Le fléau de 1111 lunes »

Vendredi 22 mai à 17h30
« Confiance en soi : et si on regardait autrement ? »

Judi 28 mai à 17h
« Ballade avec Mozart, Chopin et tous les autres »

Vendredi 5 juin à 17h30
« Le changement climatique »

Judi 11 juin à 17h30
« La Côte d'Ivoire »

Vendredi 12 juin à 16h
« Parlons poésie »

Vendredi 26 juin à 17h30
Rencontre littéraire avec Christophe Chabaud, auteur de l'ouvrage « Le train de ma vie »

24 rue Paul Lendrin

Mercredi 27 mai, jeudis 28 mai et 11 juin à 17h30
Café poésie

Mercredi 24 juin à 15h30
Café littéraire

Inscriptions
Tél. 04 94 62 44 52

Cercle Varois des Conférences Internationales

Salle Mozart
166 boulevard Maréchal Leclerc

Mercredi 29 mai à 18h
« La dépendance de l'État aux cabinets de conseil » par Mathieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, grands reporters

Mercredi 17 juin à 18h
« Récital autour de la musique andine »
conférence musicale de Joëlle Strauss

Dante Alighieri

Salle Mozart
166 boulevard Maréchal Leclerc

Judi 11 juin à 17h30
« Rome en chansons » par Francesca del Bianchi, musicologue
dantealighieritoulonvar.com

Festival de musique de Toulon & Région

Union Patronale du Var, salle Boyer
Place de la Liberté

Mercredi 20 mai à 18h
Rencontre avec Maryvonne de Saint-Pulgent, auteur du livre « Les musiciens et le pouvoir en France »

Gratuit sans réservation

Médiathèque Chalucet
5 rue Chalucet

Mardi 26 mai à 17h30
présentation de « Fortissimo 2026 », suivie d'une conférence d'Yves Stalloni « Port-Cros, une île, des forts, entre nature et culture »

Entrée libre sur réservation :
festivalmusiquetoulon.com

Résonances musicales

Salle Saint-Paul
226 bd Georges Richard

Vendredi 22 mai à 19h30
« Le cor des Alpes dans tous ses états »
Participation gratuite
Inscription conseillée :
resonancesmusicales.com

Le Liberté

Place de la Liberté

Mercredi 27 mai à 19h
Ciné-rencontre avec Patric Jean « La mesure des choses »



Lundi 1^{er} juin à 19h
Ciné-rencontre « Protéger ».

À l'occasion des 400 ans de la Marine nationale, plongez dans un documentaire au cœur des forces navales. Projection suivie d'une rencontre avec la Marine nationale

Gratuit sur réservation :
chateauvallon-liberte.fr

Châteauvallon

75 ch. de Châteauvallon Ollioules

Judi 28 mai à 19h
« La vie à portée de main »
Rencontre avec Christophe Galfard, astrophysicien

Relais Socioculturel Peiresc

Boulevard de Strasbourg

Mercredi 20 mai de 14h à 17h30
Rencontre avec Laure Gerbaud, lauréate du prix Matmut du 1^{er} roman

Mardi 26 mai à 17h45
« Toulon en 1940 »
par Evelyne Maushart, docteur en histoire

Judi 28 mai à 17h45
« Bataille du Jutland »
par Thierry Hondemarck

Entrée gratuite sur réservation
Tél. 07 82 14 62 08
ou 09 51 06 66 20
lerelaispeiresc.com

Société des amis du vieux Toulon

10 rue Saint-Andrieux

Mardi 26 mai à 18h
« L'affaire Broulhony de Montferrat, bourgeois, franc-maçon et victime expiatoire de l'agitation de mars 1789 dans le Haut-Var »
par Hervé Siffre

Mardi 23 juin à 18h
« Mauvais garçons et jolis mômes : la sexualité au bain (1748-1939) »
amisduvieux-toulon.fr

Université du temps libre

Faculté de droit
Amphi 300
35 rue Alphonse Daudet

Lundi 18 mai à 14h
« La question philosophique majeure : que dois-je faire ? Ou quel sens donner à ma vie ? »
par Michel Caillol

Mardi 19 mai à 14h
« Les accords de Munich »
par Yvan Gastaut

Judi 21 mai à 14h
« L'historien : "rat de bibliothèque" ou détective ? »
par Sandrine Chabre

Mardi 26 mai à 14h
« Géopolitique du tourisme international »
par Stéphane Kronenberger

Judi 28 mai à 14h
« Questions d'actualité »
par Stéphane Kronenberger et Yvan Gastaut

Lundi 1^{er} juin à 14h
« 2026 : centenaire de Miles David »
par Nicolas Folmer

Mardi 2 juin à 14h
« Histoire des migrations en PACA »
par Stéphane Kronenberger

Judi 4 juin à 14h
« Les nouvelles technologies au service de l'Histoire »
par Sandrine Chabre

Lundi 8 juin à 14h
« Marie Curie, un prix Nobel sur le front »
par David Dubayle

Mardi 9 juin à 14h
« De la nature de l'activité mentale : du dualisme ontologique de Descartes à l'éliminativisme de Churchland »
par Jean-Marie Gallina

Judi 11 juin à 14h
« Au fil des indices, des histoires de famille rocambolesques ! »
par Sandrine Chabre

Médiathèque Chalucet
5 rue Chalucet

Mercredi 13 mai à 14h
« L'invention de l'architecte. De Florence à la Défense. 1420-1989 »
par Pascal Urbain, architecte honoraire et urbaniste

Mercredi 20 mai à 14h
« Le cinéma d'apocalypse ou comment penser la fin du monde au cinéma ? »
par Philippe Kieffer, professeur de cinéma

Mercredi 27 mai à 14h
« Artémis ou le pari fou du retour prochain sur la lune »
par Pierre Le Fur, agrégé de physique, docteur ès sciences



SPECTACLES

Café-théâtre de la Porte d'Italie

Place Armand Vallé

Du 21 au 24 mai

« Mai en scène »

15^e festival de théâtre amateur organisé par le centre social de Toulon centre.

Tél. 04 94 21 05 79

Cie de la Barjaque

Vendredi 29 mai à 20h30, dimanche 31 mai à 16h
« Y'a pas que le sapin qui a les boules »

Samedi 30 mai à 18h et 20h30
« Noces de rouille, les débuts de l'embrouille »
« Y'a pas que le sapin qui a les boules »

Vendredi 19 juin à 20h30, samedi 20 juin à 18h et 20h30, dimanche 21 juin à 16h
« Le dîner des ex »

Réservations
labarjaque.com
Tél. 06 65 62 59 69

Châteauvallon Liberté

Châteauvallon
795 ch. de Châteauvallon

Mardi 19 mai à 20h
Hervé x Mazelfreten
Concert debut

Mardi 2 juin à 19h et mercredi 3 juin à 10h & 14h30
« Esquif »
Dès 8 ans

Samedi 6 juin à 22h
Danse « Ulysse »

Le Liberté
Place de la Liberté

Lundi 18 mai et mardi 19 mai à 19h30
Théâtre & poésie :
« Gaza ô ma joie »
par Hend Jouda

Mercredi 20 mai à 14h20

Ciné-famille dès 7 ans
« Le peuple loup »

Judi 21 mai et vendredi 22 mai à 20h
Théâtre « Une histoire de France »,
dès 7 ans

Mercredi 27 mai à 19h
« La mesure des choses »
ciné-rencontre avec Patric Jean

Mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 mai à 19h30
Théâtre « L'homme-poisson »
de David Wahl, dès 12 ans

Judi 28 mai à 12h30, 18h et 20h, vendredi 29 mai à 12h30, 18h et 20h, samedi 30 mai à 14h, 15h30, 17h, 19h30 et 21h
Performance immersive
« Je suis une montagne »

Mardi 2 et mercredi 3 juin à 19h30
« Ames coming »
dès 10 ans

Mercredi 24 juin à 19h
Cinéma : « Le règne animal » dès 15 ans
Réservations
chateauvallon-liberte.fr

Stade nautique
Port-Marchand

Vendredi 5 juin « Pool party »
19h30 - 19h45
performances ; à 20h30 spectacle dans le grand bassin extérieur et DJ
Cette « pool party » contemporaine produit par Châteauvallon-Liberté utilise les espaces de la piscine municipale et l'eau comme éléments de mise en scène.
chateauvallon-liberte.fr

Festival de musique de Toulon et Région

Places Puget, Camille Ledeau et carré du port

Mercredi 18 juin de 11h à 18h
« Pianos sauvages »
Pianos en accès libre

Place des Savonnières

Mercredi 18 juin à 19h
« PianOrchestra »
Concert gratuit donné par les élèves du conservatoire TPM

Théâtre de verdure du Faron

Samedi 20 juin à 11h
« Le Faron fête la musique »
Concert des classes de cuivres du conservatoire TPM
Gratuit sans réservation

Opéra hors les murs

Châteauvallon
795 chemin de Châteauvallon
Ollioules

Vendredi 22 mai à 19h
« Afterwork de l'opéra de Toulon », concert de musique de chambre dans le cadre de l'Heure exquise

Vendredi 26, dimanche 28 et mardi 30 juin à 21h
« Madama Butterfly »
opéra en trois acte de Giacomo Puccini, coproduction Opéra de Toulon, Opéra national du Capitole et Opéra de Tours, orchestre et chœur de l'Opéra de Toulon

Palais Neptune
Place Besagne

Judi 28 mai à 20h
« Délices et tourments »
Concert Tchaïkovski et Ibert par l'orchestre de l'Opéra de Toulon et le flûtiste Mathieu Dufour

Jardin Alexandre 1^{er}

Samedi 30 mai à 19h
Concert lyrique des chœurs de l'opéra de Toulon - gratuit

Moko festival

Tour royale
Festival électro rock

Vendredi 27 juin dès 18h et samedi 28 juin dès 16h
Plus d'infos sur : rockorama.fr

Résonances musicales

Église Saint-Louis
3 rue Louis Jourdan

Samedi 30 mai à 20h30
« Concert pour l'été »
resonancesmusicales.com

Palais des congrès Neptune

Place Besagne

Dimanche 17 mai à 17h
Jean-Pierre Savelli et ses musiciens « Hommage à Michel Legrand »

Mercredi 3 juin à 20h30
Comédie : « Sacrée soirée ! »
toulon-congres-neptune.com

Prom'Opéra

Salle Mozart
166 bd Maréchal Leclerc

Lundi 1^{er} juin à 15h30
« Méditerranée »
Opérette
promopera.fr

Temple protestant

22 bis rue Picot

Vendredi 22 mai à 20h30
Concert de Maria Moreno (soprano) et de Hirokazu Ishida (sax et flûte)

Lundi 25 mai à 18h
« Autour de Gabriel Fauré », ensemble vocal du Var Gardea Cantat

Vendredi 29 mai à 20h
« O lux beatissima », concert des élèves du département de musiques anciennes du conservatoire de TPM

Dimanche 31 mai à 18h30
Concert de l'ensemble vocal Harmonia 83

Vendredi 19 juin et dimanche 21 juin à 20h30
Concert caritatif du Chœur des Voix-Liées

Théâtre Le Colbert

34 rue Victor Clappier

Samedi 16 mai à 20h30

Jean-Benoît Diallo, stand-up

Vendredi 22 et samedi 23 mai à 20h30
Eric Baert

Mercredi 27 et jeudi 28 mai à 20h30
« Ilyes Djadel improvise »

Vendredi 29 mai à 20h30
Tom Boudet

Samedi 30 mai à 20h30
Christophe Alévèque

Dimanche 31 mai à 20h
« Colbert Comedy Club »

Vendredi 5 juin à 20h et 22h
Alex Vizorek

Samedi 6 juin à 20h30
« Les normales »

Vendredi 12 juin à 20h30
Jovany, one-man show

Samedi 13 juin à 20h30
Camille Lorente

Dimanche 14 juin à 20h
« Colbert Comedy Club »

Samedi 20 juin à 20h30
Umut Köker, stand-up
lecolbert.fr/

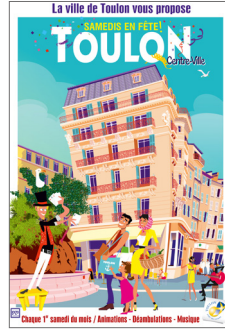
Zénith

Boulevard Commandant Nicolas

Samedi 6 juin à 20h
Star Academy

Samedi 13 juin à 15h & 20h30 et dimanche 14 juin à 17h
Le Chœur du Sud avec la participation de Marc Lavoine

zenith-omega-toulon.com



ANIMATIONS ÉVÉNEMENTS

10^e édition du concours Toulon forever

Jusqu'au 31 mai
Participez au concours Toulon forever.

La Ville de Toulon célèbre cette année les 10 ans du concours photo Toulon Forever ! Photographes amateurs ou professionnels sont invités à capturer leur plus belle photo de Toulon à travers quatre catégories : « Mon endroit préféré », « Côté mer », « Architecture et patrimoine » et « Noir et blanc », du 1^{er} au 31 mai. Chaque participant peut proposer jusqu'à 2 photos par catégorie, exclusivement au format carré. Les clichés seront évalués sur l'esthétique, l'originalité, la qualité technique et la mise en valeur du territoire, tout en restant reconnaissables. Trois prix récompenseront les participants : le prix des instagrameurs pour la photo la plus likée sur Instagram, le prix coup de cœur du jury et un prix spécial 10 ans décerné par les visiteurs à partir des photographies des lauréats des dix dernières années.

Comment participer ?

Publiez votre photo sur votre compte Instagram public, identifiez la page @toulonforever2026 et mentionnez la catégorie choisie en hashtag ou en description.

Nuit européenne des musées

Samedi 23 mai

Musée d'art De 18h à 23h

Découverte du musée à hauteur d'enfant grâce à un parcours audioguidé imaginé par les élèves de CM1 de l'école Jean Aicard de Toulon dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre ». Parcours permanent accessible via QR code, lecture sur smartphone (se munir d'écouteurs pour ne pas gêner les autres visiteurs).

Entre 18h30 et 22h
3 visites flash des collections permanentes du musée

Entre 19h et 22h30
3 sessions de « Pause musicale » avec Lila Jeunet (violoncelle) et Sirine Amarouche (harpe) en partenariat avec le Festival de musique de Toulon et sa région

Entre 19h30 et 23h
concert du groupe Bâton Rouge

Musée des Arts Asiatiques

169 littoral Frédéric Mistral

De 18h à 19h
Visites familiales (à partir de 7 ans) des collections.

Sur réservation :

Tél. 04 94 36 47 86
resamusees@mairie-toulon.fr

À partir de 21h

Spectacle de danse indienne

Musée Jean-Aicard Paulin-Bertrand

705 avenue du 8 mai 1945
83130 La Garde

De 18h à 23h
Accès libre au musée

De 18h à 23h
Découverte des œuvres des élèves de Master de la section Art et Design de l'ESAD TPM

À 21h

Performance de Sebastien LY, danseur-chorégraphe « Le territoire et la légende » dans le cadre du cycle « Les résonances du visible » travers les musées de la ville
Entrée libre et gratuite sans réservation. Plus d'informations à venir sur musees.toulon.fr

Samedi en fête

Centre-ville

Samedi 6 juin de 10h à 17h

Le premier de chaque mois, le centre-ville de Toulon bat au rythme de "Samedi en fête".

> De 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h

Parade musicale (départ de la place Louis Blanc)
> De 12h à 14h
tours de magie à la terrasse des cafés

> De 14h à 18h
parade musicale (départ de la place Louis Blanc)
> Défilé de mode organisé par les Vitrines de Toulon
> De 9h à 19h
places Gambetta et Raimu, salon du bien-être et des créateurs organisé par les commerçants et l'association Feuilles de vie places Gambetta et Raimu

Fête du cinéma

Du 28 juin au 1^{er} juillet, toutes les séances à 5€
feteducinema.com/films

Fête de la musique

Dimanche 21 juin

Programme en cours à consulter sur toulon.fr/agenda

Vendredi 19 et samedi 20 juin

Festival international de street painting
Place de la cathédrale et rue Émile Zola

Rendez-vous au jardin

Musée Jean Aicard- Paulin Bertrand
Villa « Les lauriers roses »
Avenue du 8 mai 1945
La Garde

Vendredi 5 et samedi 6 juin jusqu'à 22h

Le public est invité à redécouvrir le parc de la villa « Les lauriers roses ». Parmi les animations proposées, une performance de Sebastien LY, danseur-chorégraphe, le 6 juin. Plus d'infos à venir sur musees.toulon.fr

Ramassage citoyen de déchets

Tour royale

Dimanche 7 juin à 9h

Inscriptions :
Tél. 04 94 36 84 27
villedurable@mairie-toulon.fr

Vide-greniers

Samedi 30 mai de 8h à 17h

École des Pins, avenue André Le Chatelier

Samedi 6 juin de 7h à 16h

Parc de la Florane, chemin Bonfante

Dimanche 7 juin de 8h30 à 16h

Place Baratier, Cap Brun

BALADES



Visite de la rade « 400 ans de la Marine »

À l'occasion du 400^e anniversaire de la Marine nationale, les Bateliers de la Rade organisent des visites commentées de la rade de Toulon avec un accès exceptionnel à la base navale.

Dimanches 17 et 24 mai, lundi 25 mai, samedi 30 mai, dimanches 31 mai et 14 juin,

samedis 20 et 27 juin dimanche 28 juin

Deux départs par jour à 9h et 11h depuis le port de Toulon, quai de la Sinse. Pièce d'identité obligatoire ; adulte : 20 € enfant : 10 €
lesbateliersdelarade.com

Société des amis du vieux Toulon

Samedi 16 mai de 14h à 16h

Flânerie autour de la place d'Armes et plongée historique en 1805

Samedi 23 mai de 14h à 16h

Visite guidée du cimetière central où sont inhumées des Toulonnais très connus

Samedis 23 mai et 20 juin de 14h à 17h

Visite guidée des fontaines
Gratuit sur inscription :
www.amisduvieux-toulon.fr



SPORTS

Sporting Club Toulon

Stade de Bon-Rencontre
Avenue Aristide Briand
Samedi 16 mai à 18h
Sporting Club Toulon vs
Football club 93 Bobigny

Neo catch club Var

Gymnase du Port-Marchand
Samedi 16 mai à 20h
Gala de catch

Toulon Métropole Handball

Palais des sports
420 avenue Amiral Aube
Samedi 16 mai à 20h
Toulon Métropole Var
Handball vs Chambray
Touraine Handball
Samedi 30 mai à 20h
Toulon Métropole Var
Handball vs Havre Athletic
Handball

Toulon Métropole Futsal

Palais des sports
420 avenue Amiral Aube
Samedi 23 mai à 16h30
Toulon Métropole Futsal
vs Sporting Paris Futsal

Rugby Club Toulonnais

Stade Mayol
Samedi 30 mai à 17h
Rugby Club Toulonnais vs
Union Bordeaux Bègles

Yoga day

Jardin de la Tour royale
Samedi 30 mai
De 8h à 18h Accès gratuit
Association yesyoga 83

Festival international « Espoirs »

Stade de Bon-Rencontre
Avenue Aristide Briand

Tournoi Maurice Revello

Mercredi 10 juin
13h30 RD Congo vs Arabie
Saoudite
9h Colombie vs Tunisie

Jedi 11 juin
13h30 Venezuela vs Japon
19h Portugal vs Canada

Samedi 13 juin
13h30 match pour la 3^e place
19h finale

Entrée gratuite
tournoimauricerevello.com

Touch rugby 2026

Finale mixtes de
championnat de France

Samedi 6 juin
au stade Mayol

Dimanche 7 juin
au complexe Léo Lagrange

Triathlon des jeunes et des familles

Complexe sportif de
Jaureguiberry

Samedi 6 juin
à partir de 12h
Dès 6 ans

toulonvartriathlon.com

Water-polo en mer

Centre Sportif Municipal
des Plages

Mercredi 10 juin
de 12h30 à 17h
Sauvetage sportif organisé
par l'UNSS

Gymnastique rythmique

Palais des Sports
420 avenue Amiral Aube

Vendredi 19 et samedi
20 juin de 8h à 20h
Championnat de France

Waterrugby

Port de Toulon
Quai des pêcheurs

Du vendredi 26 au
dimanche 28 juin
2^e édition

Journée de prévention des noyades en milieu naturel

Plages du Mourillon
Ancien restaurant
« La Plage », entre l'anse
Lido et l'anse Mistral

Vendredi 24 juin
De 10h à 10h15 :
démonstration de sauvetage
aquatique en mer

De 10h à 10h 45 :
Séance gratuite d'aquagym
pour les seniors

De 10h à 12h30 :
bilans de forme proposés
aux seniors, formation
aux gestes qui sauvent,
stand d'informations santé,
interventions du CDOS et
de la Fédération Française
de Cardiologie

De 10h30 à 12h30
et de 13h30 à 15h30

possibilité pour les
particuliers d'obtenir le
« pass nautique »

Plus d'info sur :
toulon.fr/agenda

SANTÉ

Écoute psychologique

Vendredi 15 mai de
9h30 à 11h30

« Oreilles nomades »,
permanence mensuelle
de psychopraticiens
et thérapeutes certifiés
bénévoles

Café Culture
24 rue Paul Lendrin

Renseignements
Tél. 04 94 62 44 52

France Parkinson Comité du Var

Salle Franck Arnal
La Rode

Lundi 18 mai à 14h15
Réunion d'information à
l'attention des malades et
de leurs aidants (formation,
soutien, écoute et conseils)
franceparkinson.fr/

Don de sang

Mercredi 20 mai de
8h30 à 13h
Union Patronale du Var
Place de la Liberté

Dimanche 14 juin
Journée mondiale des
donneurs de sang
dondesang.efs.sante.fr

Parcours du cœur

Anse des Pins

Samedi 30 mai
de 10h à 17h
Journée de sensibilisation
à la prévention des
pathologies cardio-
vasculaires organisée par
la Fédération Française de
cardiologie

Juin jaune, contre le cancer de la peau

Centre Sportif Municipal
des Plages

Mercredi 17 juin
Journée de sensibilisation
des enfants aux dangers
du soleil

SOLIDARITÉ

Rejoignez l'association
« L'âge d'or » dans
votre quartier pour vivre
une relation amicale et
d'entraide avec nos aînés
seuls. Avec notre réseau
intergénérationnel, rendez
visite à un voisin-aîné et
partagez avec lui des
moments d'amitié au
quotidien.
Renseignements :
age.or.toulon@gmail.com
Tél. 07 64 83 78 66

NUMÉROS UTILES

**STANDARD MAIRIE**

04 94 36 30 00

MAIRIE SERVICES

08 00 42 40 24

(numéro vert gratuit – 7j/7 – 24h/24)

S.A.M.U 15**POMPIERS** 18**POLICE** 17**COMMISSARIAT CENTRAL**

04 98 03 53 00

POLICE MUNICIPALE

04 94 36 37 38

ANIMAL PERDU OU TROUVÉ ?

Brigade canine

04 94 36 34 74

OBJETS TROUVÉS

04 94 36 37 32

PRÉFECTURE DU VAR

04 94 18 83 83

**CENTRE FRANÇAIS DE
PROTECTION DE L'ENFANCE
(CFPE)**

Enfants disparus

116 000

S.O.S MÉDECINS

04 94 14 33 33

PHARMACIE DE GARDE

32 37

HÔPITAL SAINTE-MUSSE

04 94 14 50 00

HÔPITAL SAINTE-ANNE

04 83 16 20 14

S.O.S CLINIQUE DE LA MAIN

04 94 03 07 07

S.O.S VÉTÉRINAIRE

09 70 24 70 24

ENEDIS

09 72 67 50 83

G.R.D.F

08 00 47 33 33

VÉOLIA

09 69 32 93 28

TOULON HABITAT MÉDITERRANÉE

04 94 03 85 00

NUMÉRO D'ASTREINTE

06 74 51 85 80

SERVICE ESPACES VERTS

04 94 36 83 30

SERVICE PROPRETÉ

Centre-ville

04 83 16 67 57

Hors centre-ville

04 94 36 82 50

**DISTRIBUTION DE CONTAINERS
DÉCHETS MÉNAGERS**

04 83 16 67 57

COLLECTE SÉLECTIVE

04 83 16 67 60

COLLECTE DÉCHETS VERTS

04 94 36 82 50

**ENCOMBRANTS SOCIÉTÉ
PIZZORNO**

04 94 89 70 50

SITTOMAT

Collecte sélective des déchets

www.sittomatt.fr

TAXIS RADIO TOULONNAIS

04 94 93 51 51

www.taxi-toulon.com

RÉSEAU MISTRAL

Bus et navettes maritimes

04 94 03 87 03

www.reseaumistral.com

**RÉSEAU DE TRANSPORT ZOU !
TER (Train Express Régional) et LER
(Lignes de bus Express Régionales)**

04 13 94 30 50

www.zou.maregionsud.fr

MAISON DE LA MOBILITÉ TPM

34 rue d'Alger

Du mardi au samedi de 10h à 18h

Vous accompagne dans tous vos

déplacements

04 94 93 37 37

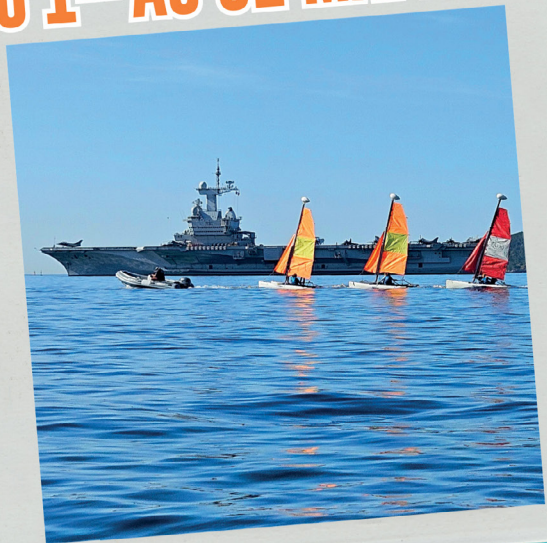
www.metroletpm.fr/service/

mobilité

Toulon Forever

fête
ses 10 ans !

CONCOURS PHOTO
DU 1^{ER} AU 31 MAI 2026



partagez vos plus belles photos de toulon
en identifiant la page instagram @toulonforever2026

exposition du 17 juillet au 4 septembre en mairie d'honneur

Ville de Toulon > www.toulon.fr

